



MÉTÉO

Alger	: 30°	21°
Oran	: 29°	21°
Annaba	: 32°	22°
Béjaïa	: 33°	23°
Tamanrasset:	37°	23°

FÊTE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE
DE BIÉLORUSSIE

**Le Président
Bouteflika félicite le
Président Alexandre
Loukachenko**

P. 3

ALGÉRIE-ESPAGNE

**Le ministre de l'Intérieur
espagnol en visite
officielle à Alger**

«Le nouveau gouvernement espagnol veut renforcer
davantage ses relations avec l'Algérie»

P. 3

CLÔTURE DES TRAVAUX
DU SOMMET DE L'UA
À NOUAKCHOTT

**Adoption
de plusieurs
résolutions**

P. 3

ALGÉRIE-SUISSE

**Yousfi et
l'ambassadrice
suisse évoquent
la coopération
industrielle**

P. 3

SELON LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITE (CNR)

L'Algérie compte 3,2 millions de retraités en 2018



Un total de 3,2 millions de bénéficiaires des avantages de la retraite sont enregistrés actuellement en Algérie, a indiqué hier le directeur général de la Caisse nationale de retraite (CNR), Slimane Melouka. «Un total de 3,2 millions de bénéficiaires d'avantages de la retraite (entre les pensions et allocations directes et indirectes)» est enregistré actuellement en Algérie, a précisé M. Melouka à la Radio algérienne.

P. 6

M.BEDOUÏ AFFIRME :

**«Le ministère de l'Intérieur
prépare le terrain à l'application
du texte réglementaire relatif
à la délégation de service public»**

P. 3



ARMÉE

**Gaïd Salah présidera
aujourd'hui la cérémonie
de remise de grades
et de médailles**

P. 24



SANTÉ

**Réduire
la tension à tout
prix pour limiter
les troubles
cardiaques**

P.p 12-13

FOOTBALL

MONDIAL-2018 / ARBITRAGE :

**La VAR, une première
loin de faire l'unanimité**

La Coupe du monde 2018 qui se déroule actuellement en Russie est caractérisée par une nouveauté historique : la Fédération internationale de football (Fifa) a décidé d'introduire pour la première fois l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), un outil technologique pour limiter les fautes d'arbitrage mais qui reste loin de faire l'unanimité.

P. 22

ACCORD
OPEP-NON OPEP :

**Guitouni :
«L'Algérie
augmentera
sa production
pétrolière
de 26.000
barils/j»**

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME

**117
terroristes
neutralisés
durant le
1^{er} semestre
2018**

P. 3

ORAN

Célébration de la waâda de Sidi El-Hasni

La célébration de la waâda traditionnelle dédiée à Sidi El-Hasni se tiendra aujourd'hui à Oran. Les activités prévues dans le cadre de cette manifestation culturelle, qui se poursuivra

jusqu'au 7 juillet, débuteront avec la tenue de la 4^{ème} édition du colloque international de la Tarika Taybia. "L'Islam et le vivre-ensemble" constitue la thématique centrale de ce colloque.



Horaire des prières

Mercredi 20 Choual 1439

Fajr	03:33
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:15
Isha	21:57



FÊTE-CONGÉ

La journée du jeudi 5 juillet chômée et payée



La journée du jeudi 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 56^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée, a indiqué un communiqué de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise-t-on. Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, précise la même source. Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

MOUDJAHIDINE

Zitouni préside demain les festivités officielles de la fête de l'indépendance

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera demain jeudi 5 juillet à partir de 8h, à partir de la place de la résistance (Alger), les festivités officielles marquant la célébration du 56^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance (5 juillet 1962). M. Zitouni présidera à partir 9h30, au Centre national d'études et de re-



cherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} Novembre 1954 (CNERMN54), une conférence-historique sur la guerre de libération nationale.

SANTÉ

Hasbellaoui en visite de travail dans la capitale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.



MUSÉE DU MOUDJAHID

Conférence historique à l'occasion du 5 juillet

A l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance (05 juillet 1962), le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique sous le thème "05 juillet 1962, militantisme, lutte, construction". Dans la même journée, le film documentaire "Le négociateur algérien" sera projeté à 16h30 à la salle Ibn Zeydoun (Oref).

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Soirée artistique



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 21h, au niveau de son annexe de Chenoua (Tipasa), une soirée artistique animée

par : Narimen, Amine TGV, Mohamed Sghir et Kadir 44.

Météo



	Max	Min
Alger	30°	21°
Oran	29°	21°
Annaba	32°	22°
Béjaïa	33°	23°
Tamanrasset	37°	23°

SAFEX

1^{er} Concours national de la meilleure huile d'olive

Sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, la Chambre nationale d'agriculture (CNA), organise aujourd'hui au Palais des Expositions (SAFEX), la 1^{ère} édition du Concours national de la meilleure huile d'olive vierge extra 2018.

OFFRE PROMOTIONNELLE «PLAN PIXX 50»

Appels et SMS illimités H24 vers Mobilis



Toujours à l'écoute de sa clientèle, Mobilis annonce le lancement d'une promotion sur son «Plan PixX 50», destinée à tous les anciens et nouveaux abonnés Mobtasim. À compter du 02 et jusqu'au 23 Juillet 2018, les clients prépayés de l'offre Mobtasim PixX, auront la possibilité d'adhérer au plan promotionnel PixX 50, en composant la formule *600# ou en achetant le Plan Promo PixX50 directement au niveau du Point de Vente. Ainsi, pour 50 DA seulement, les clients Mobtasim PixX 50 bénéficieront durant 24 heures de: Appels + SMS en illimité vers le réseau Mobilis; 50 DA de Bonus valable vers tous les réseaux en national. Aussi, afin de faire bénéficier vos proches de la promotion PixX50, Mobilis vous donne la possibilité d'acheter à votre correspondant le Plan Promo PixX50 en utilisant le service Sellekni Plan via *665#. PixX, c'est le mix au meilleur prix.

TASSILI AIRLINES

Lancement demain d'une nouvelle desserte Oran-Strasbourg

Une nouvelle desserte de la compagnie aérienne nationale "Tassili Airlines" (TAL) reliant Oran à Strasbourg (France) sera lancée demain jeudi 5 juillet. Il s'agit d'une desserte estivale qui va se poursuivre jusqu'à début septembre prochain. L'ouverture de cette nouvelle desserte vise à faciliter le déplacement de la communauté algérienne établie en France, notamment au cours de la saison estivale. Cette nouvelle liaison aérienne intervient en réponse aux sollicitations de la communauté nationale établie dans la région d'Alsace, une alternative de voyage vers la capitale de l'ouest algérien sans avoir à se déplacer vers d'autres aéroports lointains se trouvant parfois dans des pays frontaliers de la France. Le vol inaugural de cette desserte estivale prendra son départ d'Alger à destination de Strasbourg le 5 juillet à 8 heures et arrivera, à Oran, de retour de la même ville française à 14h00. Une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg, à partir de 33.300 DA l'aller-retour.



TRANSPORT MARITIME URBAIN

Reprise des navettes entre Oran et Aïn El Turk



Les navettes maritimes entre les villes d'Oran et Aïn El Turk, assurées par des bateaux de transport de voyageurs, ont repris lundi pour la deuxième année consécutive à l'occasion de la saison estivale. La cérémonie de lancement des dessertes a eu lieu en présence de l'inspecteur général de la wilaya d'Oran, Sekina Djilali, du directeur de wilaya des transports, Rezzoug Mokhtar, ainsi que de la directrice régionale par intérim de l'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENMTV), Zerouali Amaria. La responsable par intérim de l'ENMTV a indiqué, que deux bateaux seront utilisés pour le transport des estivants du port d'Oran vers la plage "Les dunes", dans la commune d'Aïn El Turk, qui dispose d'un quai d'embarquement et de débarquement. Ces deux navires offrent une capacité globale de 600 places et assureront 8 navettes quotidiennes (aller et retour). La traversée durera 30 minutes. Le tarif pratiqué est de 250 DA le billet pour les adultes et 100 DA pour les enfants.

BEDOUI:

«Le ministère de l'Intérieur «prépare le terrain» à l'application du texte réglementaire relatif à la délégation de service public»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé hier à Alger, que son secteur était «en phase de préparer le terrain» à l'application du texte réglementaire relatif à la délégation de service public, adopté en mai dernier par le Gouvernement.

L'objectif de ce nouveau projet «est de s'orienter vers davantage d'efficacité et d'asseoir de nouvelles bases à même d'améliorer la vision des entreprises pour une performance optimale, tout en encourageant l'esprit d'initiative et la modernisation des moyens de gestion», a affirmé M. Bedoui dans son allocution, à l'occasion de la 2^e conférence de l'Observatoire national du Service public (ONSP), tenue en présence des ministres des Transports, des Travaux publics, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, du Tourisme et de l'Artisanat.

Il s'agit également de réduire le champ d'intervention des collectivités locales dans la gestion directe des besoins des citoyens, à travers la redistribution des richesses des secteurs public et privé, a-t-il poursuivi.

Le ministre a indiqué que les collectivités locales peuvent recourir à la délégation dans différents domaines dont «l'alimentation en eau potable, le transport scolaire, les marchés de proximité, les parkings...», ajoutant que la concrétisation de ces nouvelles dispositions réglementaires «permettra une meilleure gestion des collectivités locales, à travers la création de richesses par la valorisation et la ges-



tion des infrastructures productives».

M. Bedoui a soutenu que la révision de la fiscalité locale constituait désormais un «pari pour les collectivités locales en vue de booster le développement», appelant à la création d'une dynamique qui s'inspire de la «valorisation des initiatives réussies et à la correction des dysfonctionnements qui entravent la performance des structures publiques».

Le premier responsable du secteur a évoqué en outre le projet de loi relatif aux Collectivités locales «en cours

d'élaboration» qui constitue, ajoute-t-il, une nécessité impérieuse visant à adapter l'administration locale à la nouvelle vision du pays et à renforcer la place des collectivités locales, en vertu de la dernière révision constitutionnelle. M. Bedoui a ajouté que cette nouvelle loi permettra également de «consolider le rôle des élus locaux dans l'enrichissement de la fiscalité locale et de générer de la richesse, conformément aux engagements pris par l'Algérie au sein des fora internationaux».

DROITS DE L'HOMME

Lancement d'un atelier de formation sur la protection des droits des personnes en garde à vue

Un atelier de formation sur la protection des droits des personnes en garde à vue a été lancé, lundi à Alger au profit des officiers de la police judiciaire relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), et ce dans le cadre d'une série de sessions de formation organisées par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

S'exprimant à l'ouverture de cet atelier, la présidente du CNDH, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki a affirmé que cette formation, organisée en coordination avec l'Organisation internationale et de réforme pénale au Proche orient et en Afrique du nord, vise à consolider les capacités des personnes chargées par l'application de la loi.

Elle a rappelé que le CNDH avait organisé plusieurs sessions de formations similaires dans plusieurs wilayas du pays en coordination avec l'Organisation internationale et de réforme pénale dans le cadre du partenariat conclu en 2009.

Mme Fafa Sid Lakhdar a mis en exergue que cette session de formation porte sur un thème «très important» relatif à la protection des droits des personnes en garde à vue, conformément à certaines dispositions de la Constitution et au Code de procédure pénale, précisant que «parmi les principes fondamentaux de la garde à vue est le délai de la garde à vue qui ne peut excéder 48 heures, que la personne à vue a le droit d'entrer immédiatement en contact avec sa famille ou son avocat et qu'à l'expiration du délai de garde à vue la personne gardée à vue bénéficie d'un examen médical sur sa demande et a le droit de choisir le médecin qui l'examine».

La même responsable a affirmé que «le CNDH a constaté, lors de ses visites aux lieux de garde à vue «les bonnes conditions» de travail en la matière tout en assurant les moyens nécessaires conformément à la loi».

Abordant la question des migrants africains en Algérie, la présidente du CNDH a mis en avant «les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre du respect des droits de l'Homme en faveur de la préservation de la dignité des personnes présentes sur son territoire, notamment à travers la mobilisation des moyens matériels et moraux nécessaires pour leur prise en charge».

Pour sa part, le directeur des projets du Bureau de l'Organisation internationale de réforme pénale au Proche orient et en Afrique du nord, Mohammed Chabana a salué la législation et les lois algériennes ayant connu «un développement important», notamment dans les domaines liés à la préservation de la dignité des personnes et qui ont enregistré, a-t-il ajouté, «un degré avancé» et des procédures professionnelles affirmant la consolidation des droits de l'Homme et d'y œuvrer à leur ancrage.

TAMANRASSET

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^e Région militaire) en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de deux chargeurs de munitions garnis, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un (01) terroriste s'est rendu, aujourd'hui 03 juillet 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^e Région militaire). Il s'agit en l'occurrence du dénommé Hammadi Hmidouche, dit «Abou Mohamed», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012.

Le terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de deux (02) chargeurs de munitions garnis», note la même source.

«Ces résultats réalisés par les unités de l'Armée nationale populaire au niveau de la bande frontalière, dénotent de la ferme détermination de nos forces armées à préserver la sécurité de notre pays et la protection de nos frontières», ajoute le communiqué.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

117 terroristes neutralisés durant le premier semestre 2018

Cent dix-sept (117) terroristes ont été neutralisés et des quantités d'armes et de munitions ont été récupérées durant le premier semestre 2018, a indiqué le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

20 terroristes ont été abattus, 18 autres ont été arrêtés et 3 cadavres ont été découverts durant le premier semestre de l'année en cours qui a été marqué par la reddition de 66 terroristes et d'une famille de dix membres.

Durant cette période, les éléments de l'ANP ont

arrêté 57 éléments de soutien aux groupes terroristes et découvert et détruit 311 casemates pour terroristes ainsi que deux ateliers de confection d'explosifs.

Une importante quantité d'armes et de munitions a été récupérée, dont 14 fusils de différents types, 14 lance-roquettes, 345 obus, 12 roquettes, 133 kalachnikovs, 164 fusils, 9 pistolets de différents types et 31273 balles de différents calibres. 318 bombes de confection artisanale, 61 mines et 220 capsules pour explosifs ont été découverts et détruits, outre 32 appa-

reils de communication piégés et 700 kg de produits chimiques pour la confection d'explosifs.

En matière de protection des frontières et de la lutte contre le crime organisé, les éléments de l'armée ont arrêté 366 trafiquants de drogue et saisi 701 kg de cocaïne, plus de 140 quintaux de kif traité et 268592 comprimés psychotropes. 947 contrebandiers et 48 orpailleurs ont également été arrêtés, selon le bilan qui fait état de la saisie de 565581 litres de carburants et près de 540 tonnes de produits alimen-

taires, 451 groupes électrogènes, 390 marteaux piqueurs, 184 détecteurs de métaux, près 1800 quintaux de tabac et 223304 cartouches de cigarettes ainsi que 416 véhicules de différents types.

Concernant la lutte contre l'immigration clandestine, 4700 immigrés clandestins ont été arrêtés, 772 personnes ont été sauvées de noyade au large de la mer, 17 cadavres ont été repêchés, 21 plongeurs ne disposant pas d'autorisation de pêche ont été arrêtés et 20 kg de corail saisis durant la même période.

BATNA

2 casemates et 2 mines de confection artisanale détruites

Deux casemates pour terroristes contenant 2 mines de confection artisanale ont été détruites lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Batna, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de El-Refaa, commune de Taxlent, à l'ouest de Batna (5^{ème} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 02 juillet

2018, deux (02) casemates pour terroristes contenant deux (02) mines de confection artisanale, des vivres et divers objets», précise-t-on de même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^{ème} RM), six (06) contrebandiers et saisi 1,25 tonne de denrées alimentaires, 200 litres d'huile de table, 2 groupes électrogènes et 2 marteaux piqueurs».

Dans le même contexte, des Garde-frontières «ont saisi, à

Tlemcen (2^{ème} RM), 94 kilogrammes de kif traité», alors qu'un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, «a appréhendé, à Bechar (3^{ème} RM), deux (02) narcotrafiquants en possession de 25 kilogrammes de la même substance».

Par ailleurs, des éléments des Garde-côtes «ont intercepté, à El-Kala (5^{ème} RM), quatre (04) plongeurs sans autorisation et ont saisi des équipements de pêche illicite de corail, des moyens de plongée sous-marine, ainsi que 2 embarcations de construction artisanale».

HADJ :

28 vols à destination des Lieux saints de l'islam à partir de l'aéroport d'Oran

Pas moins de 28 vols à destination des Lieux saints de l'islam ont été programmés à partir de l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran pour transporter les futurs hadjis de la région ouest du pays, a affirmé hier le directeur de la réglementation et de l'administration générale de la wilaya d'Oran.

Ahmed Mahmoudi a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de la caravane nationale "Hadj Mabrouk", organisée par l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), que le programmation de la campagne hadj 2018 prévoit 28 vols à destination des lieux saints de l'islam au départ d'Oran pour transporter les futurs hadjis de la région ouest et sud ouest du pays.

Le premier vol d'Oran à destination de Djeddah aura lieu le 26 juillet prochain. Il sera assuré par la compagnie nationale Air Algérie, avec à son bord 300 hadjis.

Selon la même source, 8

agences de voyages locales sont appelées à prendre en charge les futurs pèlerins, en plus de 5 autres autorisées par l'ONHO.

La wilaya d'Oran a bénéficié de 831 carnets Hadj pour cette campagne en plus d'un quota supplémentaire de 101 autres carnets, accordé aux personnes âgées de plus de 70 ans et non tirées au sort après dix tentatives, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pour sa part, le directeur de la communication de l'ONHO, Mustapha Hidaoui, a mis en avant l'importance de la caravane nationale de

pèlerinage aux lieux saints de l'islam, qui a sillonné 33 wilayas depuis le 18 février dernier à ce jour.

Les membres de cette caravane ont assuré des sessions consacrées à la formation, à l'accompagnement et à l'orientation de 18.200 futurs hadjis sur ce 5ème pilier de l'islam, les différentes étapes de son déroulement ainsi que la conduite à tenir durant le pèlerinage.



Une session de formation sera tenue, mercredi, à Alger, au profit des membres de la mission nationale du Hadj regroupant les services de la protection civile, de la santé et des affaires religieuses, a annoncé la même source.

SAISON ESTIVALE

Installation de 11 postes de police et création d'une brigade cycliste pour sécuriser les plages et lieux publics durant la saison estivale à Alger

Onze (11) postes de police ont été installés au niveau des plages autorisées à la baignade à Alger et une brigade cycliste a été créée comme expérience pilote, première du genre, pour sécuriser les estivants au niveau des plages et promenades afin de renforcer la sécurité à travers les différents lieux publics, a affirmé le chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger, le contrôleur de police Nouredine Berrachdi.

Dans une déclaration à la presse en présence du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Mustapha El-Habiri et du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à l'occasion du coup d'envoi de la saison estivale 2018 à la Promenade des Sablettes, le Contrôleur de police Berrachdi qui présentait les mesures de sécurité prises par la DGSN que "Onze (11) postes de police ont été créés à travers 22 plages autorisées à la baignade (à Alger) sur le secteur relevant de compétence de ses services en vue d'assurer la sécurité des citoyens et des touristes étrangers".

A l'occasion de la saison estivale 2018, ajoute le contrôleur de police Berrachdi, "une brigade cycliste, composée de 34

cyclistes, a été créée pour sécuriser les estivants au niveau des plages et promenades et différents lieux publics à travers l'intensification des patrouilles afin de renforcer le sentiment de sécurité et de sérénité comme première expérience pilote à la wilaya d'Alger".

Selon le même responsable, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant la protection de l'environnement et la célérité des interventions, soulignant l'implication de l'élément féminin.

Outre la couverture sécuritaire des plages, des places publiques et des espaces de loisirs, des patrouilles pédestres et mobiles, ont été mobilisées afin de sécuriser les espaces publics à l'instar des grands centres commerciaux, des gares routières et ferroviaires, du métro et du tramway, a souligné le même responsable. Les brigades seront renforcées pour sécuriser les espaces réservés aux grandes manifestations sportives et culturelles pour lutter contre toutes formes de criminalité, a indiqué le Contrôleur de police Berrachdi, ajoutant que "ces mesures sont à même de sécuriser les touristes étrangers qui choisissent Alger comme

destination, ainsi "la sécurité sera renforcée au niveau des sites archéologiques et historiques".

Pour assurer la sécurité des familles algéroises durant les soirées et les sorties nocturnes aux plages, aux centres commerciaux et aux façades maritimes notamment la promenade des Sablettes, Bab El Oued, Ain Beniane et Staouali, des patrouilles de renfort ont été mobilisées pour assurer la sécurité dans ces lieux", a-t-il ajouté.

Concernant la prévention routière visant à réduire le nombre d'accidents de la route, la présence sur le terrain de patrouilles sécuritaires sera renforcée 24/24h, à travers la mise en place de points de contrôle mobiles et inopinés, le renforcement des brigades de radar pour mettre fin aux points noirs en assurant une large couverture aux niveaux des grands axes routiers et des routes secondaires.

En coordination avec tous les partenaires notamment les services de la wilaya d'Alger, tous les parkings réservés aux estivants seront sécurisés, a indiqué le Contrôleur de police Berrachdi.

FORMATION PROFESSIONNELLE: Les lauréats de l'année 2017/2018 honorés

Soixante-huit (68) lauréats du secteur de la formation professionnelle pour l'année 2017-2018 des différentes wilayas du pays ainsi que six africains bénéficiaires de bourses algériennes ont été honorés lundi à Alger.

Présidant la cérémonie de remise des diplômes, le ministre de la Formation professionnelle et de l'enseignement professionnel, Mohamed Mebarki a indiqué que «certains de ces lauréats ont suivi une formation professionnelle dans des spécialités en relation directe avec le développement socioéconomique du pays», citant particulièrement l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, les TIC, le tourisme, l'environnement, la pêche, l'industrie, le bâtiment et les travaux publics». Figurent parmi ces lauréats six bénéficiaires de bourses algériennes dans le cadre des relations d'amitié et de coopération qui lient l'Algérie à ses homologues africains.

Dans le cadre de la mise en application de la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, la langue amazighe sera enseignée, dès la rentrée prochaine, dans les instituts de l'enseignement professionnel qui seront dotés de postes budgétaires pour des enseignants spécialisés, a fait savoir le ministre.

L'année de la formation professionnelle 2017/2018 a été marquée par l'augmentation de la demande sur la formation, a indiqué M. Mebarki, précisant que le secteur avait enregistré 244.000 nouveaux stagiaires lors de la session de février 2018, tous modes et dispositifs de formation confondus, portant le nombre global des stagiaires à 630.000.

Cette rentrée a été, également, marquée par la diversification des offres de formation conformément à la stratégie du Gouvernement en matière d'adaptation de la formation aux besoins d'emploi et de développement. Aussi, trois conventions cadre ont été conclues avec les ministères de l'Industrie et des mines, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et de la Jeunesse et des Sports, alors que le secteur compte 894 conventions relatives au partenariat au niveau local.

Par ailleurs, M. Mebarki a indiqué que l'année académique actuelle avait connu «une amélioration en matière de qualité de formation à travers la généralisation de la validation de la formation dans le domaine de l'informatique par les académies et les instances internationales», ajoutant que le secteur a introduit les TIC dans le système de formation tant pour l'activité de formation que pour la gestion administrative. Le ministre a affirmé que l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation du processus de l'enseignement professionnel avait commencé après la promulgation du décret exécutif du 20 juillet 2017 concernant la création du Brevet d'enseignement professionnel (BEP) sanctionnant le premier cycle, organisé en 3 ans et le Brevet d'enseignement professionnel supérieur (BEPs) sanctionnant le deuxième cycle, organisé en 2 ans.

APS

UNIVERSITÉ

Hadjar : «Forte participation des médecins résidents au DEMS»

La session de rattrapage de l'examen du diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS) a enregistré «une forte participation» des médecins résidents, a déclaré lundi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar.

En marge du Salon national des produits de la recherche scientifique organisé au Palais des expositions (Pins Maritimes), M. Hadjar a indiqué que la session de rattrapage de l'examen du DEMS des médecins résidents qui avaient boycotté la session ordinaire de cet examen suite à une grève nationale qui a duré plus de sept mois a enregistré «une forte participation» de ces der-

niers. Les étudiants ayant boycotté cette session qui a débuté dimanche et qui s'étalera jusqu'au 19 du mois en cours sont considérés comme étant exclus, a-t-il précisé.

S'agissant des résidents des autres années, le ministre a indiqué que le calendrier de rattrapage des cours sera élaboré par des commissions ad hoc au niveau des facultés de médecine. Répondant à une question sur «la pratique de la politique» dans l'enceinte de l'université, M. Hadjar a indiqué que «les étudiants et les enseignants sont avant tout des citoyens qui ont leur opinion politique qu'il peuvent exprimer à l'extérieur de l'université. L'un d'entre eux peut

être affilié à un parti ou à un syndicat et peut avoir une certaine idéologie. Il n'y a aucune contradiction sur ce point». Il a souligné que ce droit devrait être exercé en dehors de l'université qui «doit rester à l'abri de toute activité politique. Concernant le salon qui se poursuit jusqu'au mercredi prochain, M. Hadjar a fait savoir que ce salon «vise à jeter des ponts entre les chercheurs nationaux et les acteurs du domaine économique» conformément à la loi d'orientation de la recherche scientifique adoptée en 2015. Cette manifestation se veut, selon le ministre, «une nouvelle opportunité pour mettre en évidence le génie algérien qui sou-

vent apparaît en phase de licence tout en accordant la chance aux hommes d'affaires et aux industriels pour s'enquérir des innovations algériennes». Placé sous le thème «La recherche scientifique au service du citoyen», ce salon est marqué par la présentation de plus de 650 produits en matière des TIC, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dont 209 issus des centres de recherche et 455 projets relevant des laboratoires de recherche.

plusieurs ateliers dont un atelier d'impression en 3D et une exposition de drones réalisés par des ingénieurs algériens, sont ouverts aux visiteurs.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ESPAGNOL, FERNANDO GRANDE-MARLASKA : «Le nouveau gouvernement espagnol veut renforcer davantage ses relations avec l'Algérie»

Le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska, a fait part hier à Alger de la volonté du nouveau gouvernement de son pays à «renforcer davantage» les relations algéro-espagnoles dans tous les domaines.

«Le nouveau gouvernement espagnol tient à maintenir et à renforcer davantage les relations entre les deux pays dans tous les domaines», a indiqué M. Grande-Marlaska, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumedienne.

Le ministre espagnol, en visite officielle en Algérie, a exprimé, à cette occasion, «sa satisfaction quant à la qualité de la coopération entre les deux pays qui porte sur différents secteurs notamment celui de l'Intérieur».

«La coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays concerne particulièrement la lutte contre le terrorisme, où l'Algérie jouit d'une grande expérience», a-t-il affirmé.

Il s'est dit aussi «satisfait» des échanges d'informations et d'expériences entre les deux pays en matière de lutte contre le crime organisé et la traite des êtres humains.

«Les deux parties entretiennent aussi une coopération satisfaisante dans le domaine de la Protection civile, la sécurité routière et les échanges entre les forces de polices et de Gendarmerie des deux pays», a ajouté le ministre espagnol.

Pour rappel, M. Grande-Marlaska est en visite officielle en Algérie à l'invitation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux secteurs de l'intérieur des deux pays, constituera «une occasion pour enrichir et renforcer les échanges dans les domaines d'intérêt commun entre les deux départements ministériels».

L'Algérie est une «référence» en matière de lutte contre le terrorisme

L'Espagne souhaite bénéficier de l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, du fait qu'elle constitue une «référence» en la matière, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska.

«L'Espagne considère l'Algérie comme un pays référence dans la lutte contre le terrorisme et, de ce fait, elle souhaite bénéficier de sa très grande expérience», a déclaré M. Grande-Marlaska à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Il a précisé, en outre, que l'entretien «a permis d'aborder les questions d'intérêt commun comme la lutte contre la migration clandestine qui constitue une préoccupation partagée entre les deux pays».

Le ministre de l'Intérieur espagnol a mis l'accent, à cet égard, sur «la nécessité de renforcer l'approche humanitaire et d'apporter une réponse globale à ce problème».

Il a, également, souligné l'importance de «se pencher sur le problème de développement en Afrique, et c'est là qu'il faut donner une réponse globale», précisant que cela «ne tient pas seulement à l'Algérie ou à l'Espagne, mais aussi à l'Union européenne». Sur ce dernier point, M. Grande-Marlaska a affirmé que «le nouveau gouvernement espagnol œuvre, au sein de l'UE, pour un renforcement de la coopération avec les pays d'origine et de pays tiers» afin de trouver une solution au problème de la migration clandestine. Par ailleurs, le responsable espagnol a indiqué que l'entretien a porté sur «la nécessité de renforcer la coopération bilatérale en matière de lutte contre la traite d'êtres humains» et a permis d'exprimer l'engagement des deux parties à «développer davantage la coopération dans les domaines de la protection civile et la sécurité routière».

APS

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le ministre espagnol de l'Intérieur en visite officielle à Alger

Le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne, Fernando Grande-Marlaska a entamé, hier, une visite officielle en Algérie, à l'invitation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.



M. Grande-Marlaska a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumedienne, par M. Bedoui.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux secteurs de l'intérieur des deux pays, constituera «une occasion pour

enrichir et renforcer les échanges dans les domaines d'intérêt commun entre les deux départements ministériels».

M. Ouyahia reçoit le ministre de l'Intérieur espagnol

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger, le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska Gomez qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui. Le responsable espagnol a fait part à son arrivée à Alger de la volonté du nouveau gouvernement de son pays à «renforcer davantage» les relations algéro-espagnoles dans tous les domaines, exprimant «sa satis-

faction quant à la qualité de la coopération entre les deux pays qui porte sur différents secteurs notamment celui de l'Intérieur». M. Grande-Marlaska a indiqué, à l'issue de son entretien avec M. Bedoui, que l'Espagne souhaite bénéficier de l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, du fait qu'elle constitue une «référence» en la matière, ajoutant que l'entretien «a permis d'aborder les questions d'intérêt commun comme la lutte contre la migration clandestine qui constitue une préoccupation partagée entre les deux pays».

M. Bedoui s'entretient avec son homologue espagnol

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, s'est entretenu hier à Alger, avec son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska, en visite officielle en Algérie.

L'entretien s'est déroulé au siège du ministère l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en présence des membres des délégations des deux pays, notamment le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le général-major, Menad Noubia, et le Directeur général de la sûreté nationale, le colonel Mustapha El-Habiri.

La visite de M. Grande-Marlaska en Algérie s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux secteurs de l'intérieur de deux pays. Elle constituera «une occasion pour enrichir et renforcer les échanges dans les domaines d'intérêt commun entre les deux départements ministériels».

M. Bedoui met l'accent sur l'importance de la coordination entre l'Algérie et l'Espagne pour faire face aux défis communs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a mis l'accent hier à Alger sur l'importance de la «coordination permanente» entre l'Algérie et l'Espagne pour faire face aux défis communs.

Dans une déclaration à la presse à l'issue des entretiens avec son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska, M. Bedoui a indiqué que la visite du ministre espagnol dénotait de l'importance des relations stratégiques qui

unissent les deux pays».

C'est également un «message fort de notre détermination à mener une coordination permanente pour atteindre des niveaux élevés dans l'objectif étant de faire face aux défis communs auxquels est confrontée la région, notamment la lutte contre le terrorisme et les crimes liés à ce phénomène», a-t-il ajouté.

M. Bedoui a estimé nécessaire «d'intensifier la coopération entre les deux pays en matière d'échange d'informations, de forma-

tion et autres domaines techniques», rappelant l'existence «d'autres secteurs liés à la protection civile et à la sécurité routière dans lesquels nous avons, a-t-il indiqué, une coopération commune ayant donné de bons résultats». Le ministre a fait savoir que cette visite constituait une «opportunité pour ouvrir de nouvelles perspectives de coopération qui soient au niveau des relations bilatérales, dont la coopération dans les domaines relatifs à la décentralisation et aux

collectivités territoriales entre les deux pays». Le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska, a entamé une visite officielle, en Algérie, à l'invitation de M. Nouredine Bedoui qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux secteurs de l'intérieur des deux pays.

Elle constituera «une occasion pour enrichir et renforcer les échanges dans les domaines d'intérêt commun entre les deux départements ministériels».

RETRAITE

L'Algérie compte 3,2 millions de retraités en 2018

Un total de 3,2 millions de bénéficiaires des avantages de la retraite sont enregistrés actuellement en Algérie, a indiqué hier le directeur général de la Caisse nationale de retraite (CNR), Slimane Melouka.

«Un total de 3,2 millions de bénéficiaires d'avantages de la retraite (entre les pensions et allocations directes et indirectes) est enregistré actuellement en Algérie, a précisé M. Melouka à la Radio algérienne.

Il a expliqué que «la situation financière de la CNR, qui était très favorable dans les années 2010 et 2012, s'est dégradée malheureusement, à partir de 2014 et 2015 pour atteindre un niveau assez important dans les années 2016, 2017 après le départ massif avant l'âge légal de plus d'un million de personnes».

Pour remédier à cette situation, «de nombreuses dispositions ont été prises en faveur de la CNR notamment par des apports effectués par les autres caisses de sécurité sociale et puis récemment en 2018 par un apport de l'Etat assez important qui vient s'ajouter à un apport régulier qui se fait de la part de l'Etat et qui tourne autour de 15% des dépenses», explique-t-il.

Pour rappel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, avait annoncé récemment que la revalorisation des pensions de retraite pour l'année 2018 est maintenue et sera modulable avec des taux allant de 0,5 à 5% en fonction du montant de la pension.

L'incidence financière de cette revalorisation est de l'ordre de 22 milliards DA, avait-il ajouté.

Le gouvernement avait également inscrit 500 milliards DA à verser à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) pour lui rembourser une partie des montants qu'elle a prêtés à la Caisse nationale de retraite (CNR).

Le DG du CNR a indiqué que «cet apport se fait aujourd'hui de manière conjoncturelle, il se pourrait qu'il soit reconduit si l'Etat reprendra cette décision dans la Loi de Finances 2019», mais entre-temps, a-t-il dit, «il faudrait penser à mettre en place des mesures additionnelles telles que cela a été le cas pour la taxe sur les importations des produits revendus en l'état et dont nous verrons les retombées dans les jours qui viennent».

«Il y a des réformes qui ont été réalisées à l'exemple du taux de 1% qui a été rajouté à la branche retraite en 2015 et qui a permis un apport de 30 milliards de dinars supplémentaires annuellement», a-t-il relevé.

Il a estimé «les départs à la retraite pour l'exercice 2018 aux environs de 50.000, en baisse par rapport aux années 2015 et 2016 qui ont vu des départs entre 150.000 et 200.000 personnes».

«Pour 2010, la dépense en matière de retraite tournait autour de 350 milliards de DA, pour une recette de 370 milliards de DA, alors qu'en 2012, grâce aux augmentations salariales de l'époque, la dépense n'atteignait pas les 600 milliards de DA pour une recette de 650 milliards de DA», a-t-il noté.

Actuellement, les recettes de la caisse «tournent autour de 700 milliards de DA en droits contributifs et en aide de l'Etat et une dépense qui va dépasser à la fin 2018 les 1.200 milliards de DA», dit-il, estimant que «le déficit s'est accru nettement».

ELECTRICITÉ - GAZ :

M. Guitouni appelle les sociétés de distribution à assurer un service public de qualité

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a appelé hier à Alger les sociétés de distribution d'électricité et du gaz à assurer un service public «de qualité», tout en soulignant le rôle à promouvoir de la Commission de Régulation (Creg) dans la prise en charge des problèmes de la clientèle.

«Dans l'exercice de leurs activités, les titulaires des concessions doivent toujours avoir à l'esprit la mission de service public qui leur est dévolue.

Vous, les directeurs de distribution, n'oubliez pas que vous constituez la locomotive de développement, tant les enjeux économiques et sociaux de l'approvisionnement en énergie sont grands», a déclaré M. Guitouni lors de la rencontre nationale avec les distributeurs de l'électricité et du gaz titulaires de concessions.

Selon le ministre, l'objectif de satisfaire la clientèle par une fourniture des deux énergies dans les standards internationaux, passe impérativement par la modernisation des circuits de communication en rapport avec les évolutions des nouvelles technologies de l'information et de la communication, par le biais de programmes d'actions élaborés, déclinés et mis en œuvre à tous les niveaux de gestion.

A ce propos, les sociétés de distribution sont appelées à lancer des systèmes de notification des factures par SMS, à accélérer leurs plans d'installation de compteurs intelligents et à améliorer leur communication relative aux coupures programmées ou suite à des incidents.

Il a mis l'accent également sur l'importance de la formation des travailleurs qui «devront disposer d'une combinaison connaissances-compétences susceptible de les rendre opérationnels et polyvalents dans tout le spectre d'activité exercé au niveau des concessions».

«L'Etat veillera de toutes ses forces à ce que la gestion des concessions de l'électricité et du gaz (confiées aux sociétés du groupe Sonelgaz) se fasse en tout temps et tout lieu en totale conformité avec les lois et textes réglementaires du pays et répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des objectifs tracés en ce qui concerne la satisfaction des besoins énergétiques des citoyens algériens dans les domaines de la qualité, de la disponibilité et des coûts», a-t-il avancé.

Dans ce sens, il a estimé que la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) doit jouer un rôle plus actif dans la prise en charge des abonnés et le règlement de leurs conflits avec les sociétés de distribution. Les sociétés de distribution doi-



vent, par ailleurs, adopter de nouveaux critères de performances basés notamment sur la réduction des coûts et des taux de pertes et du recouvrement des créances ainsi que l'amélioration de l'accès aux ressources énergétiques, note le ministre.

Ainsi, le droit du citoyen à une fourniture de qualité n'est plus considéré comme un critère de performance mais plutôt une obligation, a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la Creg Abdelkader Choual a indiqué qu'une nouvelle démarche avait été adoptée pour l'élaboration des plans d'engagements 2019-2023 des sociétés de distribution.

L'objectif principal est de la refonte de la démarche est d'assurer la cohérence entre les engagements pris par les distributeurs dans le cadre des plans de la Creg avec ceux figurant dans les documents de gestion (budgets, plan de développement à moyen termes, etc.).

La nouvelle démarche permet également d'améliorer le suivi et l'évaluation en ciblant les paramètres les plus pertinents, a-t-il expliqué.

L'accent a été mis aussi sur la mise en conformité des concessions avec les dispositions réglementaires notamment celles liées à la séparation comptable entre les activités régulées et non régulées et entre les deux énergies, électricité et gaz, et à la définition du patrimoine. Pour rappel, la législation mise en place en 2002 a introduit, d'une part, la notion de concurrence dans les secteurs de la production et la commercialisation de l'électricité et du gaz et d'autre part confié l'activité de

distribution sous forme de concessions aux sociétés issues de la transformation de l'opérateur Sonelgaz.

Dans le cadre de ce régime de concessions, des plans d'engagement ont été introduits à partir de 2015.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures promulguée au 1er semestre 2019

Lors d'une conférence de presse en marge de cette rencontre, le ministre de l'Energie a indiqué que la nouvelle loi sur les hydrocarbures sera promulguée au cours du premier semestre 2019.

Cette révision vise essentiellement à adapter la loi algérienne au contexte international et de rendre l'investissement dans le domaine des hydrocarbures plus attractif, tout en sauvegardant les intérêts du pays, a-t-il insisté.

S'agissant des subventions publiques, M. Guitouni a affirmé que l'Etat ne peut pas continuer à soutenir ces charges financières importantes qui ne bénéficient pas forcément aux citoyens nécessiteux.

Ainsi, le système des subventions de l'électricité et du gaz fera l'objet d'une réforme afin qu'elles profitent uniquement à «ceux qui ont vraiment besoin».

Ces subventions ont conduits d'ailleurs le groupe Sonelgaz à un «énorme endettement» qui atteint 1.600 milliards de dinars.

En outre, le soutien des prix qui sont loin des coûts réels, a encouragé le phénomène du gaspillage des consommateurs, selon le ministre qui a rappelé que les algériens consomment plus de 50 sur les 132 milliards m3 produits en Algérie.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES :

Une nouvelle aide financière pour les opérateurs économiques

Le ministère du Commerce prévoit l'octroi d'une «prime à l'exportation» aux opérateurs économiques dans le cadre des mesures de soutien aux exportations hors hydrocarbures, a indiqué hier à Alger le ministre de ce département ministériel, Saïd Djellab.

Cette prime à l'exportation sera une nouvelle aide aux exportateurs, qui sera servie par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE).

Cette nouvelle aide «entre dans le cadre de la révision des modalités d'octroi des aides financières de l'Etat à travers le FSPE, et ce, après évaluation globale des bilans de gestion de ce fonds durant les dernières années», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une rencontre consacrée aux exportations.

Relevant que le système actuel d'aide accuse d'énormes lourdeurs (délai de

remboursement des frais de transport...), M. Djellab a expliqué que le nouveau dispositif envisagerait ainsi une aide directe à destination de l'exportateur.

Selon lui, le montant de cette aide de l'Etat sera défini en fonction de la quantité exportée par l'opérateur, et ce, dans l'objectif de lui permettre d'être compétitif en terme de prix à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres pays.

Par ailleurs, il a fait part de financement d'un programme de formation spécifique dédié aux métiers de l'export.

Cette action découle des travaux relatifs à la révision des instruments d'encadrement et d'appui des exportations et l'engagement des actions visant l'adaptation d'un cadre institutionnel en vue de répondre aux nouvelles exigences engendrées par l'évolution économique, a-t-il ajouté. De même, le ministère du

Commerce se penche actuellement sur la réalisation d'autres actions dans le but de promouvoir les exportations, notamment agricoles, a fait savoir M. Djellab. Il s'agit, entre autres, de la création d'un espace consultatif, appelé Club export, permettant aux exportateurs d'exprimer leurs préoccupations d'une manière organisée.

S'y ajoute l'élaboration d'un Guide pratique pour l'exportateur comportant toutes les procédures exigées pour la réalisation des opérations d'exportation.

Il a également fait part de l'octroi du statut d'exportateur agréé aux exportateurs des produits agricoles, pour leur permettre de réaliser leurs opérations d'exportations dans des «conditions adéquates». D'autre part, le ministère du Commerce travaille à moyen terme, sur le quinquennat 2019-2023, sur la déter-

mination des axes d'une nouvelle Stratégie nationale à l'Export (SNE) pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, en collaboration avec l'ensemble des départements ministériels et organismes publics concernés et avec l'appui technique d'organisations internationales. Relevant que les opérateurs économiques ont également été intégrés dans la préparation de cette stratégie, M. Djellab a assuré que son contenu, qui se concentrera, dans une première phase, sur les produits agricoles, sera dévoilé «très prochainement».

Après les produits agricoles, les groupes de travail se pencheront sur les exportations des produits du secteur industriel national dans le cadre de cette même stratégie et sur le même quinquennat.

ACCORD OPEP-NON OPEP :

Guitouni : «L'Algérie augmentera sa production pétrolière de 26.000 barils/j»

L'Algérie va augmenter sa production pétrolière de 26.000 barils/jour à partir du mois prochain, et ce, dans le cadre de l'application des dernières mesures prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, visant à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

«Les pays de l'Opep et leurs partenaires hors Opep ont décidé de compenser le recul des exportations de certains pays, en répartissant la production qui manquait sur le marché au prorata sur les autres pays.

L'Algérie aura donc à produire 26.000 barils/jour de plus, ce qui va ramener sa production totale à 1.106.000 barils/jour», a expliqué M. Guitouni lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec les directeurs de distribution d'électricité.

En effet, les 24 pays producteurs Opep et non Opep, ont convenu le 23 juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 millions de barils/jour (1,2 millions barils/jour pour les membres de l'Opep, 0,6 million barils/jours pour les producteurs hors Opep).

«Cette baisse permettait au marché de déstocker la production et maintenir un prix qui arrange les producteurs et consommateurs à la fois», note le ministre.

Toutefois, la production a baissé plus que prévu et le taux global de conformité a atteint même 152% par rapport aux niveaux fixés pour chaque pays, en raison de l'impossibilité du Venezuela, de la Libye et du Nigeria à remplir leur quota.



Les pays Opep-non Opep ont décidé donc de compenser ce recul qui représente près d'un (1) million de barils/jour (757.000 barils/jours pour l'Opep et 200.000 barils/jours pour les pays hors Opep), précise M. Guitouni.

La production qui manquait sur le marché a été répartie sur les pays producteurs en fonction des quotas initiaux des pays et de leurs capacités de production.

Ainsi, l'Algérie qui devait initialement limiter sa production à 1.080.000 va ajouter 26.000 barils/jour additionnel pour contribuer aux efforts engagés par l'Opep et ses partenaires pour assurer la

stabilité des marchés, selon le ministre.

«L'accord de baisse dans lequel l'Algérie a participé activement dans son processus est maintenu et sera appliqué comme convenu», souligne M. Guitouni.

«Parler de la fin de l'accord de Vienne, c'est catégoriquement faux», a-t-il ajouté. Interrogé sur une éventuelle pression des grands pays producteurs au sein de l'Opep, le ministre a affirmé que chaque pays a pris cette décision en toute souveraineté, tout en rappelant que les décisions ne peuvent être prises qu'unaniment, selon les statuts de l'organisation.

PÉTROLE:

L'Arabie saoudite confirme être prête à augmenter sa production

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a confirmé hier être prête à utiliser sa capacité de production disponible, estimée à 2 millions de barils par jour, pour augmenter l'extraction de brut dans le but d'équilibrer le marché.

«L'Arabie saoudite est prête à utiliser, au besoin, sa capacité de production pour faire face à l'avenir à toute fluctuation du marché», a indiqué dans un communiqué le Conseil des ministres, à l'issue de sa réunion ordinaire présidée par le roi Salmane.

Cette annonce confirme les récents propos en ce sens du président américain Donald Trump et de la Maison

blanche. L'Arabie saoudite s'est dite disposée, selon le communiqué, à travailler à la stabilité du marché «en coordination avec les autres pays producteurs». Selon le communiqué, le conseil des ministres a pris connaissance, au cours de sa réunion, de la teneur de la conversation téléphonique du roi Salmane avec le président Trump à ce sujet.

Samedi matin, le président américain avait affirmé dans un tweet que l'Arabie saoudite pourrait augmenter sa production de «peut-être 2.000.000 de barils» par jour.

La Maison-Blanche et le royaume se sont efforcés de modérer le message en affirmant que ces deux millions de

barils étaient les ressources disponibles qui seraient utilisées «si et quand il sera nécessaire afin d'assurer l'équilibre et la stabilité du marché».

«Le président pousse l'Arabie saoudite à compenser les baisses de l'offre qui vont peser sur le marché quand les sanctions américaines contre l'Iran vont être appliquées, à partir du 4 novembre», ont expliqué les analystes de RaboBank.

Le département d'Etat américain avait enjoint mardi tous les pays, y compris la Chine et l'Inde, gros clients de Téhéran, de cesser leurs importations de pétrole iranien d'ici au 4 novembre sous peine de s'exposer aux sanc-

tions américaines rétablies du fait de la décision prise en mai par Washington de sortir de l'accord international sur le nucléaire iranien de 2015.

L'Iran a assuré dimanche qu'il mettrait en «échec» le projet américain visant à l'empêcher de vendre son pétrole à l'étranger, et a mis en garde l'Arabie saoudite contre toute volonté de se substituer à lui sur le marché mondial. «Nous allons assurément faire quelque chose pour mettre en échec ce slogan des Etats-Unis selon lequel le pétrole de l'Iran doit être endigué», a dit le premier vice-président iranien, Eshagh Jahangiri, dans un discours retransmis par la Télévision d'Etat.

SNTF :

Lancement de dessertes «trains bain de mer» spéciales pour la saison estivale

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé lundi dans un communiqué, la mise en circulation durant cette saison estivale de trains spéciaux reliant des villes de l'intérieur du pays notamment du sud à celles du littoral.

Baptisés «Trains bain de mer», ce programme est entré en vigueur à partir du 1er juillet 2018 pour assurer et faciliter les déplacements des estivants des wilayas intérieures notamment celles du sud vers les wilayas côtières, précise la même source.

Il s'agit de la desserte reliant Constantine à Annaba dont les horaires de départ sont programmés quotidiennement à 06h50 à la gare de Constantine pour une arrivée à 09h27 à la gare de Annaba, tandis que le départ de Annaba est fixé à 18h40 et l'arrivée à Constantine est prévue à 21h17.

Une autre relation quotidienne reliant Annaba à Chihani (El Taref), dont les horaires de départs sont programmés à 05h55 et 18h20 à la gare de Annaba (arrivée à 06h36 et 19h01 à la gare de Chihani), et à 06h50 et 19h20 au départ de la gare de Chihani (arrivée à Annaba à 07h30 pour la première desserte et à 20h00 pour la seconde). Quant aux dessertes circulant tous les jours sauf les vendredis, il s'agit de la relation Constantine-Skikda dont les horaires de départ sont programmés à 06h00 à la gare de Constantine pour arriver à 07h35 tandis que le départ de la gare de Skikda est fixé à 18h30 et l'arrivée à Constantine prévu à 20h11.

Par ailleurs, une autre ligne circulant les samedis, lundis et jeudis entre Constantine et Jijel, est lancée, dont le départ est programmé à 06h20 à partir de la gare de Constantine (arrivée à 09h14 à la gare de Jijel), alors que le retour de Jijel est prévu à 16h35 (arrivée à 19h33 à la gare de Constantine).

Une autre ligne circulant les mardis et mercredis entre Biskra, Constantine et Skikda est également opérationnelle.

Le départ de Biskra est prévu à 03h30 (arrivée à 8h41 à la gare de Skikda), tandis que le retour de Skikda sera à 17h20 (arrivée à 22h21 à Biskra). Une relation, circulant uniquement les samedis et dimanches, a été aussi lancée entre Ain Touta et Skikda, dont le départ de Ain Touta est prévu à 05h02 (arrivée 8h41 à Skikda), alors que le retour de Skikda est programmé à 17h20 (arrivée à 20h50 à Ain Touta).

La SNTF a également programmé une relation circulant tous les jeudis, il s'agit de la desserte reliant Touggourt, Biskra à Skikda, dont le départ de Touggourt est prévu à 1h00 (arrivée 8h41 à Skikda), alors que le retour de Skikda est programmé à 17h20 (arrivée à 00h48 à Touggourt).

MONGOLIE

La première usine de transformation du silicium opérationnelle en Mongolie

La première usine d'extraction et de transformation de silicium de Mongolie a commencé à fonctionner dans la province de Dornogovi (sud-est), a annoncé lundi le gouvernement. D'après le ministère des Mines et de l'Industrie lourde, l'usine construite par la filiale locale du groupe japonais Megatech Corporation dans ce pays asiatique enclavé devrait pouvoir transformer 200 à 400 tonnes de silicium par mois. «Nous comptons exporter du silicium au Japon, en Chine et en Corée du Sud», a déclaré le PDG de la compagnie, Shigeru Nagao. Il a ajouté que son entreprise projetait d'accroître la capacité de production du site dans un avenir proche. Sous forme cristalline, le silicium est l'élément principal dans la fabrication de semi-conducteurs et de cellules photo-volatiles.

APS

ÉNERGIE

La hausse des prix de l'énergie pousse l'inflation à augmenter dans la zone OCDE

La hausse des prix de l'énergie pousse l'inflation à augmenter dans la zone des pays membres de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), a indiqué hier un rapport. «L'inflation annuelle dans la zone OCDE a augmenté à 2,6 % en mai 2018, contre 2,3 % en avril.

Cette augmentation de l'inflation annuelle est la conséquence de l'évolution des prix de l'énergie qui ont augmenté en glissement annuel en mai à 9,1 %, contre 6,1 % en avril», a expliqué le document de l'OCDE, relevant que les prix alimentaires, de leur côté, ont ralenti à 1,5 %, contre 1,6 % en avril.

Selon le document, l'inflation annuelle de l'OCDE, hors alimentation et énergie, était à 2,0 % en mai 2018, contre

1,9 % en avril. «L'inflation annuelle a augmenté dans toutes les grandes économies de l'OCDE en mai 2018, sauf au Canada où elle a été stable (à 2,2 %).», a ajouté l'OCDE, précisant qu'elle a augmenté «nettement» en Allemagne (2,2 % après 1,6 %), en Italie (1,0 % après 0,5 %) et en France (2,0 % après 1,6 %).

Aux Etats-Unis, elle a augmenté «plus légèrement» (2,8 % après 2,5 %), au Japon (0,7 % après 0,6 %) et au Royaume-Uni (2,3 % après 2,2 %).

Le rapport indique par ailleurs que dans la zone euro, l'inflation annuelle, qui est mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), a augmenté à 1,9 % en mai, après 1,3 % en avril, même hors alimentation et énergie, elle a également augmenté à 1,1 % en mai, après

0,7 % en avril. L'Eurostat, une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire, a estimé pour le mois de juin 2018 une augmentation de l'inflation annuelle à 2,0 %, conséquence de la hausse des prix de l'énergie. Sur un autre plan, l'inflation annuelle dans les pays du G20 a augmenté à 2,9 % en mai 2018, après 2,7 % en avril. Parmi les pays émergents du G20, l'inflation annuelle a augmenté au Brésil (2,9 % après 2,8 %) et en Argentine (26,3 % après 25,5 %), a-t-on ajouté. Cependant, elle a été stable en Inde (à 4,0 %), en Chine (à 1,8 %), dans la Fédération de Russie (à 2,4 %) et en Afrique du Sud (à 4,3 %), alors qu'elle a ralenti en Arabie Saoudite (2,3 % après 2,5 %) et en Indonésie (3,2 %, après 3,4 %).

ANSEJ DE CHLEF : Près d'une centaine de demandes pour le rééchelonnement des crédits et l'effacement des agios

L'Antenne de Chlef, relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a réceptionné près d'une centaine de demandes pour le rééchelonnement des dettes et l'effacement des agios découlant des crédits bancaires, a-t-on appris, lundi, du directeur de cette structure.

«Au moins 94 demandes ont été introduites pour bénéficier de cet avantage (rééchelonnement des crédits et effacement des agios) accordés aux promoteurs d'entreprises Ansej, créées avant le 6 mars 2011», a indiqué à l'APS Ghomri Abdelkader.

Il a signalé l'inscription de cette procédure au titre des orientations de la tutelle et de la convention de traitement des créances et des agios réservés éligibles à l'effacement, né des crédits accordés aux promoteurs Ansej (antérieurement au mois de mars 2011), signée en août 2017 avec le ministère des Finances.

Selon le responsable, la convention vise à mettre sur le «même pied d'égalité» les entreprises nées sous le régime d'avant mars 2011 avec celles créées postérieurement à cette date.

Sachant que cette mesure a été fort bien accueillie par les jeunes promoteurs de projets Ansej, «grâce aux efforts de sensibilisation consentis à leur intention, en collaboration avec les banques concernées», s'est-il félicité.

Par ailleurs, près de 460 demandes de financement de projets Ansej ont été introduites auprès de l'antenne de Chlef, durant la première semestre de cette année, a ajouté M. Ghor mi, soulignant l'agrément de 200 dossiers, au moment où la Commission locale d'étude et de financement (CLEF) a exprimé des réserves au sujet d'une cinquantaine de demandes, contre huit demandes rejetées.

Le reste des demandes (environ 70) est en cours d'examen au niveau de la CLEF, qui devrait statuer à leur sujet demain mardi, est-il signalé de même source.

A noter que l'ANSEJ de Chlef a décidé dernièrement, au titre des efforts consentis, à l'échelle locale, pour renforcer la vocation agricole de la wilaya et couvrir les besoins du marché du travail, de lever le gel concernant les filières de l'aviculture, du froid et du stockage.

AIN TÉMOUCHENT : Distribution prochaine de 1.200 logements de type LPL

Un quota de 1.200 logements publics locaux (LPL) sera prochainement distribué dans la wilaya d'Ain Témouchent, a annoncé le wali, Mme Labiba Ouinezh.

«1.200 LPL sont prêts à être attribués. Les comités de daïras ont achevé la confection des listes de bénéficiaires qui seront publiées selon la loi en vigueur», a indiqué Mme Ouinezh lundi lors d'une session ordinaire de l'APW. La commune de Hammam Bouhadjar détient la part plus importante de ce quota avec 800 logements, dont la liste des bénéficiaires sera connue incessamment, a-t-on ajouté.

Ce quota compte également 224 LPP à Hassi El Guella relevant de la daïra d'El Amria, 200 autres à El Mallah et Chabat El L'ham (El Malah), a-t-on souligné. Il est à rappeler que 88 familles de la commune Emir Abdelkader et 24 autres d'Oued Bergueche ont reçu, en juin dernier, leurs nouveaux logements au titre du programme d'habitat public locatif.

Et, 631 arrêtés d'aides à l'habitat rural ont été remis le mois dernier à travers la wilaya.

TISSEMSILT Les directeurs et les animateurs des centres de vacances interpellent le ministre de la Jeunesse et des Sports

La wilaya de Tissemsilt ne dispose pas d'organismes de colonies de vacances sauf l'ANALJ. Même cette agence étatique sous la tutelle du MJS, offre un quota limité pour la wilaya (uniquement pour l'inscription des enfants).

Abed Meghit

A titre indicatif la wilaya de Tissemsilt compte des directeurs diplômés de CVL ainsi que des animateurs et animatrices qui sont dans chaque été en chômage volontaires, qui ne sont pas pris en charge par tel ou tel organisme.

De l'avis de nos interlocuteurs (Directeurs CVL et Animateurs CVL). Nous lançons un appel au ministre de la Jeunesse et des Sports et à la direction de l'ANALJ pour au moins prendre en charge nos enfants ainsi que l'équipe pédagogique durant chaque été.

Les services de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt organisent des formations au profits des animateurs chaque année. Des directeurs des CVLJ, des gestionnaires ainsi que des animateurs et animatrices de la wilaya de Tissemsilt interpellent le ministre de la Jeunesse et des Sports: «Il est temps que le MJS découvre tous les dépassements et les passe-droits! ». De ce fait, encadrer au mieux un centre de vacances et assurer un agréable séjour aux enfants, suppose une équipe d'encadrement motivée et imprégnée des concepts de la vie associative. Alors les responsables (Organismes) désignent des directeurs des CVL par le biais des «Maïrifa et Lektef», d'après ce qui se dit et se raconte, au niveau de certains centres de vacances. La notion de colonie de vacances est faussée. Le



Décret exécutif N°12-117 du 18 Rabie Ethani 1433 correspondant au 11 mars 2012 modifiant et complétant le décret n° 86-341 du 23 décembre 1986 fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de vacances et de loisirs pour jeunes. Même le projet pédagogique est mis à l'écart dans un certain centre de vacances et de loisirs. La gestion d'une colonie de vacances implique une action éducative et socioculturelle qui assure l'intégration dans la vie communautaire et cela, nécessite un personnel performant et qualifié.

Aujourd'hui, le bricolage est de mise, par manque d'organisation réfléchie et de programme d'action, ou les activités culturelles et scientifiques, jeux éduca-

tifs et de sensibilisation, font largement défaut. Certains organismes recrutent les directeurs qui n'ont que le titre «visa», ces directeurs CVL ne gèrent pas c'est l'organisateur qui gère le CVL et change le personnel pédagogique » directeur et animateurs » comme ils changent les sous vêtements. Par ailleurs le marchandage se fait sous le dos des enfants qui ne cherche que son intérêt.

Le comportement de certains directeurs des CVL, dépourvus de bases solides, influe négativement sur la bonne marche des CVL, ou certaines manières de faire et d'agir au su des petits colons, affectent la bonne morale, l'organisation pédagogique et l'action éducative, qui doivent rayonner dans une pareille vie associative.

TISSEMSILT : Formation d'animateurs de colonies de vacances

Une formation d'animateurs de colonies de vacances et de loisirs (ACVL) de «2e degré» a été entamée, le 25 juin dernier (jeudi dernier), à l'auberge de jeunesse «Maakeb Djillali» de Tissemsilt. Le programme de cette formation, qui s'étalera sur 100 heures (ndlr, clôture envisagée le 04 juillet 2018, selon une grille pré-établie par le ministère de tutelle, concernera 35 stagiaires venus des wilayas de Relizane, de Bouira, de Chlef, de Setif, de Médéa, d'Alger et d'Ain Defla et la wilaya organisatrice (Tissemsilt), nous a indiqué M. Abed Meghit, directeur du stage.

Celui-ci précisera que «le stage comportera des cours à tendance la Pédagogie des Relations Humaines (Psychologie: Besoin et caractéristiques des enfants et des Adolescents «Mental, Corporel, Social».

Pédagogie: Méthodes et Moyens d'Animation.

Sociologie : Dynamique de Groupe, Méthodes de Travail au sein du groupe.

Information et Communication : Activité comme moyen de communication au sein et à l'extérieur du CVL pour jeunes, le CVL comme moyen d'information et de l'environnement).

Activité » s Pédagogiques et Créatives (Manifestations et festivals artistiques et sportifs,



Organisation des compétitions au sein et à l'extérieur du CVL pour jeunes, Modalités de création de clubs scientifiques, Informatique, électronique, petits débrouillards.

Formation Civile, Educative et Morale (Principes et objectifs du volontariat, domaines du volontariat «social, sanitaire, naturel) et fêtes nationales.

Prévention, Sécurité et Santé (Premiers secours «Mer, Forêt, excursion », Diététique, Maladies transmissibles et Consultations médicales, par des encadreurs spécialisés en psychologie et en sociologie.

Et dans les après-midi, les stagiaires participeront, à raison d'une heure, par rotation, à des ateliers de spécialisation portant sur l'art dramatique, le théâtre et ses dérivés, la mime et le monologue, l'art lyrique, la

musique, la chorale et les chants collectifs, l'art plastique et les travaux manuels.

Les stagiaires qui se trouvent, donc, en stage bloqué et accéléré, depuis le 25 juin 2018, subiront les tests théoriques et pratiques pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Animateur de colonie de vacances.

De son côté, le superviseur de la direction de la Jeunesse, M. Kamel Mahroug, lui aussi, présent, de participer à l'accueil des stagiaires et contrôler les lieux et l'organisation générale, nous a assuré qu'il veillera «au bon déroulement du stage et validera les résultats des tests, à savoir: le test écrit ou rapport de stage et le test d'animation, ainsi qu'un entretien sur le côté technique et la psychologie de l'enfant».

Selon le DJS de Tissemsilt,

Djamel Bouderbella, un ensemble de sept disciplines dont la pédagogie spéciale, la psychologie et l'initiation aux arts plastiques et dramatiques, seront dispensées aux stagiaires par les cadres de la DJS en vue de les préparer à remplir de façon idoine leur mission dans les camps des estivants.

Lors de notre passage au centre, nous avons pu recueillir les appréciations au sujet de cette formation.

Mr Hamid Nadjji qui encadre depuis 1982 les colons, nous dira que : «ce stage de haut niveau permet aux stagiaires d'acquérir des connaissances qui leur faciliteront leurs tâches».

Il a précisé qu'«il faut être constamment vigilant, exemplaire, responsable et, bien entendu, inventif, créatif et dynamique».

Un autre participant (stagiaire) venu de Bouira nous a déclaré, de son côté, que «les animateurs sont des personnes marquantes, lors d'une colonie de vacances et les jeunes colons se lient souvent d'amitié avec eux; et il est, donc, important pour un animateur de s'investir dans le contact avec les jeunes et de savoir s'intéresser à eux, d'être à leur écoute».

Il faut souligner que les animateurs ont apprécié les conditions d'accueil, de restauration et d'hébergement.

A. Meghit

SAISON ESTIVALE

Quelque 400.000 estivants recensés sur les plages de la wilaya d'Alger au mois de juin

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont recensé quelque 400.000 estivants ayant fréquenté les plages d'Alger au cours du mois de juin dernier, et enregistré la mort par noyade de deux (2) jeunes, premières victimes de la saison estivale de l'année 2018 au niveau des plages de Sablettes et de Reghaia, a indiqué le lieutenant Khalad Benkhelfallah, chargé de la Communication à la Protection civile.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont recensé durant le mois de juin dernier quelque 375.600 estivants ayant fréquenté l'ensemble des plages de la wilaya, autorisées à la baignade, alors que le nombre d'interventions des agents de la Protection civile pour secourir les estivants a atteint 421, avec l'enregistrement de la mort par noyade de deux victimes aux plages de Sablettes (Hussein Dey) et de Reghaia, a indiqué à l'APS le lieutenant Benkhelfallah.

Selon les chiffres de la protection civile de la wilaya d'Alger, la plage El-Kadous, Ain Taya, a attiré le plus grand nombre d'estivants depuis le début de la saison estivale cette année, s'élevant à plus de 42.150 estivants, suivie respectivement par les plages de Tarfaya et d'El Kettani.

A noter que les services de la wilaya d'Alger ont consacré, au titre de la saison estivale en cours, 66 plages autorisées à la baignade et interdites à la baignade au niveau de 21 autres pour des raisons relatives à «l'insuffisance d'aménagement, à la difficulté d'accéder



der aux plages, et à la pollution ainsi qu'à la qualité des eaux qui ne sont pas conformes aux normes de la santé publique et de l'hygiène».

Durant cette année, la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a mobilisé 685 agents au niveau des plages pour assurer la sécurité des esti-

vants qui sont appelés, à leur tour, à faire preuve de vigilance et de suivre les instructions des agents de la protection civile pour éviter tout accident potentiel tels que le noyade ou la disparition, notamment au niveau des plages à forte affluence d'estivants, a conclu le responsable.

DIRECTION DU COMMERCE D'ALGER: 38 cas d'intoxication recensés durant le deuxième trimestre de 2018



Trente-huit (38) cas d'intoxication ont été enregistrés durant le deuxième trimestre de l'année en cours à Alger, a-t-on appris du représentant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, El Ayachi Dehar. Dans une déclaration à l'APS, M. Dehar a indiqué que selon le rapport des services de la Direction de la santé de la wilaya d'Alger, (7) foyers d'intoxication alimentaire ont été enregistrés durant le deuxième trimestre de l'année en cours (du 1 avril au 23 juin), faisant 38 victimes au niveau de nombreux restaurants et fast-food à Alger. La direction du commerce a procédé à la prise de mesures nécessaires à l'encontre des contrevenants, a-t-il indiqué, soulignant que plusieurs produits alimentaires étaient à l'origine de ces intoxications tels que les dérivés du lait, les gâteaux, les glaces, les viandes blanches, les poissons, la mayonnaise et d'autres préparations dans les restaurants et les fast-food et qui ne répondent pas aux normes d'hygiène. Le plus grand nombre a été enregistré à la commune de Kouba avec 20 cas suite à la consommation de sandwiches de frites à la mayonnaise dans un fast-food, outre (4) personnes à Ain Benian ayant consommé du poulet rôti et (04) autres cas recensés à Bordj El-Keffan après avoir mangé de la viande hachée.

Certains commerçants ne respectent pas la chaîne de froid pour les produits périssables et les normes d'hygiène dans les cuisines et de conservation des viandes rouges et blanches, a ajouté la même source. Il a souligné dans ce sens que les campagnes de sensibilisation organisées par le ministère du Commerce et ses services ont été fructueuses.

ORAN : 4 individus arrêtés pour trafic de psychotropes



Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont procédé en début de semaine à l'arrestation, au cours de deux opérations distinctes, de quatre individus impliqués dans des affaires de trafic de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué. Des éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de cette sûreté ont mis fin aux activités de deux trafiquants de psychotropes, des repris de justice, à Hai Bouamama (El Hassi). Ils étaient pris en possession de 254 comprimés de différentes variétés de psychotropes qu'ils tentaient de vendre. Cette opération a permis la saisie d'une quantité de kif traité et d'une arme blanche prohibée. Par ailleurs, les services de la police de la sûreté urbaine 14 d'Oran ont arrêté deux individus, des repris de justice, également pour trafic de stupéfiants. Les quatre mis en cause ont été présentés devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

APS

ALGER

Les agents de la Protection civile d'Alger honorés après le sauvetage d'un jeune homme à Cheraga

La Direction de la protection civile d'Alger a honoré lundi un groupe de ses agents qui ont réussi samedi passé à sauver d'une mort certaine un jeune homme après avoir passé plus de cinq heures sous les décombres suite à un glissement de terrain au niveau du chantier de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL) à Cheraga.

Dans un climat marqué par la joie et la reconnaissance, le directeur de la protection civil d'Alger, le Colonel Mohamed Tighristine, a indiqué que l'opération d'intervention et de sauvetage menée samedi passé par les agents de la protection civile constituait l'une des dizaines d'autres que les éléments de ce dispositif effectuent, d'autant que ces derniers ont fait montre de «courage, de force et de patience inégale» pour sauver la victime Kessouri Halim d'une mort certaine.

Pour sa part, le jeune homme Kessouri, souffrant actuellement de blessures au niveau du pied gauche, a exprimé sa

gratitude et ses remerciements à tous les éléments de la protection civile après avoir été sauvé des décombres sous une profondeur de 7 m.

De son côté, le directeur d'exploitation assainissement au niveau de la société SEAL, Boudab Mohamed Reda, a déclaré à l'APS que l'incident était survenu au niveau du chantier de renouvellement du principal canal d'assainissement à la cité Kaouch (Cheraga), dont les travaux ont débuté depuis février dernier, affirmant que toutes les mesures de sécurité ont été prises.

Le lieutenant Benkhlef Khalel a souligné, quant à lui que l'opération de sauvetage était parmi plusieurs autres que mène la protection civile tout au long de l'année et que les agents honorés interviennent en reconnaissance à leurs efforts pour sauver les vies humaines avec professionnalisme et précision.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Une colonne mobile pour lutter contre les incendies de forêt

Une colonne mobile a été mise en place, lundi, par les services de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj afin de lutter contre les feux de forêts. Selon le colonel Lagrâa Abdelhak, directeur de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ce dispositif qui restera en vigueur jusqu'au mois d'octobre, vise à intervenir «très rapidement» en cas de déclenchement des incendies de forêts afin de «limiter les dégâts et contrôler le feu dès les premières minutes».

En plus de participer aux opérations de sensibilisation et de prévention contre les feux de forêts, cette colonne mobile couvrira l'ensemble du territoire de la wilaya et pourra également venir en aide à d'autres wilayas limitrophes en cas de nécessité, a déclaré la même source. La colonne mobile est composée de 51 éléments, entre agents, officiers et sous-officiers des wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Biskra et



mobilisera 7 véhicules de lutte contre le feu, 3 camions citernes, un camion de transport de matériel, une ambulance médicalisée, en plus d'un véhicule de liaison tout-terrain, a indiqué pour sa part le chargé de communication de la protection civile, le commandant Ali Dahmane Rabah.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les

membres de cette colonne mobile allaient recevoir une formation théorique de lutte contre les feux de forêts et de récoltes, encadrée par des spécialistes en la matière, et ce en application du programme tracé par la direction générale de la protection civile.

De son côté le directeur de la conservation des forêts de la wilaya, Mohamed Doumi a mis en avant la coordination entre son secteur et la protection civile pour lutter contre les incendies de forêts, affirmant que son secteur a, dans cette optique, aménagé plus 60 km de pistes forestières pour faciliter toute opération d'intervention. Durant l'été 2017, la colonne mobile et les éléments de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sont intervenus à 132 reprises pour circonscrire le feu qui a ravagé 55,21 hectares de surfaces boisées, 10,15 hectares de récoltes agricoles, 1014 arbres fruitiers.

SELON L'OIM Plus de 200 migrants morts noyés en trois jours en Méditerranée

Plus de 200 migrants se sont noyés en trois jours au large des côtes de la Libye alors qu'ils tentaient de traverser la mer Méditerranée vers l'Europe sur des embarcations précaires, a indiqué lundi l'Agence des Nations unies pour les migrations (OIM).

Vendredi, un canot pneumatique a chaviré au nord de Tripoli et les 16 survivants (des jeunes hommes de Gambie, du Soudan, du Yémen, du Niger et de Guinée) ont été secourus par les garde-côtes libyens.

Cependant, on estime que 103 personnes ont perdu la vie, a précisé l'OIM dans un communiqué publié lundi.

Dimanche, un autre petit bateau en caoutchouc rempli de migrants a chaviré au large d'Al-Khums, à l'est de Tripoli.

Environ 41 personnes ont survécu mais une centaine de personnes ont été portées disparues par les garde-côtes libyens.

«Le nombre de morts en mer au large des côtes libyennes augmente de façon alarmante», a déclaré Othman Belbeisi, chef de mission de l'OIM en Libye. Des employés de l'OIM ont été déployés pour apporter aux 41 survivants une assistance sous formes de nourriture, d'eau et d'assistance sanitaire au point de débarquement. L'agence onusienne a également fourni une aide psychosociale au centre de détention de Tajoura où les survivants ont été transférés.

De vendredi à dimanche, près de 1.000 migrants ont également été ramenés à terre par les garde-côtes libyens, qui ont intercepté de petits bateaux alors qu'ils se dirigeaient vers le large. Ces migrants ont été transférés par les autorités libyennes vers des centres de détention où l'OIM continue d'apporter une aide humanitaire. Le Directeur général de l'OIM, William Lacy Swing, a déclaré qu'il allait se rendre à nouveau à Tripoli cette semaine pour voir dans quelles conditions se trouvent les migrants qui ont été secourus ainsi que ceux qui ont été ramenés à terre par les garde-côtes libyens.

«L'OIM est déterminée à faire en sorte que les droits de l'homme de tous les migrants soient respectés», a-t-il ajouté.

SANTÉ - NIGERIA: 5 décès confirmés suite à une épidémie de choléra dans la région de Funtua



L'Etat de Katsina, dans le nord-ouest du Nigeria, a annoncé lundi que cinq personnes étaient décédées et que 50 autres étaient hospitalisées suite à une épidémie présumée de choléra dans la région de Funtua.

Les victimes auraient bu de l'eau contaminée au début de la saison des pluies, a déclaré à la presse Ahmed Abubakar, membre de l'Assemblée de l'Etat.

M. Abubakar a appelé l'Agence de gestion de la Santé de l'Etat à envoyer au plus vite des experts dans la zone pour empêcher que l'épidémie ne se propage à d'autres parties de l'Etat.

Les épidémies de choléra sont devenues annuelles dans cet Etat où les habitants des zones rurales puisent leur eau dans les ruisseaux, rivières et barrages locaux, notamment durant la saison des pluies.

MIGRANTS MINEURS EN RÉTENTION EN FRANCE: 304 enfants enfermés en 2017

La rétention des mineurs a augmenté de 70% l'an dernier en France pour atteindre le niveau record de 304 enfants enfermés, avec 147 familles, ont affirmé hier des associations, qui dénoncent l'efficacité «très limitée» de cet enfermement des sans-papiers en vue de leur éloignement.

«La rétention des enfants accompagnants dans certains CRA atteint encore cette année un chiffre record, alors que cet enfermement pourrait être facilement évité», soulignent dans leur rapport annuel les associations autorisées à intervenir en centres de rétention administrative (CRA). En 2016, 179 enfants avaient été enfermés avec 88 familles en France métropolitaine. Par ailleurs à Mayotte, archipel français de l'océan Indien en proie à une forte immigration en provenance des Comores, 2.493 mineurs ont été placés en rétention l'an dernier.

Or, les CRA sont «des lieux inadaptés et très traumatisants pour les enfants», estiment les associations, en rappelant «les nombreuses décisions condamnant cette pratique». La rétention des mineurs a créé des tensions jusque dans la majorité lors de l'examen du controversé projet de loi asile-immigration, qui vise à doubler à 90 jours la durée maximale théorique de la rétention, et doit être adopté cet été.

Les mineurs placés en rétention le sont en famille, la France ne séparant pas parents et enfants, à l'inverse des Etats-Unis où 2.300 mineurs ont été



arrachés à leurs parents à la frontière mexicaine, suscitant un tollé international qui a contraint l'administration Trump à faire machine arrière.

Mais les enfants concernés sont jeunes: l'an dernier la moitié (52%) avaient moins de six ans, un quart entre 6 et 12 ans, ajoute le rapport. Plus de 46.800 personnes ont été placées en rétention l'an dernier (dont 26.500 en métropole), contre 45.900 en 2016, sou-

lignent les associations (Assfam-Groupe SOS, Forum Réfugiés-Cosi, France Terre d'Asile, Cimade, Ordre de Malte, Solidarité Mayotte). Pour les associations, la rétention «banalisée et détournée» est «trop souvent inutile et déshumanisante» et «un changement de cap» devient «plus que jamais nécessaire».

Au total, 10.114 personnes ont été expulsées à partir des CRA de métropole l'an dernier.

JAPON: L'empereur Akihito reporte encore ses activités officielles pour des problèmes de santé



L'empereur Akihito du Japon, âgé de 84 ans, a été contraint de reporter ses fonctions officielles hier, pour le deuxième jour consécutif, en raison d'une anémie cérébrale, selon l'Agence de la Maison impériale.

Le souverain se sent encore un peu mal.

Il «souffre d'un léger mal au ventre en plus de vertiges», a déclaré un porte-parole de l'institution.

«Il va se reposer aujourd'hui, et reporter ses fonctions officielles», a-t-il ajouté. L'anémie cérébrale résulte d'un flux sanguin insuffisant vers le cerveau, provoquant étourdissements et nausées. Akihito, 125e empereur du Japon, règne depuis janvier 1989. Il avait déjà eu de graves problèmes de circulation sanguine dans le passé et avait subi en février 2012 un pontage coronarien en raison du rétrécissement de deux artères. Il doit normalement quitter ses fonctions fin avril 2019, en vertu d'une loi spéciale qui l'autorise à abdiquer.

CHINE : Davantage de jeunes diplômés prêts à travailler

Environ quatre jeunes diplômés d'établissements d'enseignement supérieur sur cinq ont déclaré qu'ils étaient prêts à travailler, soit 6,39% de plus que l'année précédente, selon un récent sondage sur l'emploi.

L'étude, publiée par le premier site d'Internet d'embauche Zhaopin.com, a porté sur plus de 90.000 jeunes diplômés d'universités.

Bien qu'admis à un programme

d'études supérieures de l'Université des Affaires étrangères de Chine, Zhu Xiaowei, diplômé de cette université, a choisi de travailler dans une entreprise de média après l'obtention de son diplôme. «Une bonne offre se présente rarement deux fois», a-t-il expliqué.

«Travailler pour une entreprise établie plutôt que de poursuivre mes études ou de monter ma propre entreprise m'aidera à devenir plus compétitif

sur le marché du travail et plus autonome financièrement.» Sur un marché de l'emploi changeant et de plus en plus complexe, les diplômés sont plus prudents dans la planification de leur carrière», a ajouté M. Zhu.

Environ 8,2 millions d'étudiants devraient être diplômés d'établissements d'enseignement supérieur cette année en Chine, soit de 250.000 de plus qu'en 2017, selon l'étude.

Chine : 5,81 millions de Chinois sortent de la pauvreté due à la maladie

Plus de 5,81 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté due à la maladie grâce à l'amélioration des soins outre les politiques favorables de prise en charge, a déclaré lundi le chef de la Commission nationale de la santé, Ma Xiaowei.

«Les programmes de lutte contre la pauvreté causée par la maladie ont réalisé des progrès significatifs», a déclaré M. Ma cité par l'agence de presse Chine Nouvelle.

Intervenant lors d'une conférence sur «la réduction de la pauvreté à Chengdu», capitale de la province du Sichuan (sud-ouest), M. Ma Xiaowei a affirmé que son pays «a amélioré les

soins médicaux et les politiques favorables aux personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté». En 2017, le taux des paiements médicaux individuels après remboursement pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 16%, soit une baisse de 27 points de pourcentage depuis 2016, selon M. Ma.

La Chine compte porter d'ici 2020 toutes les personnes au-dessus du seuil de pauvreté, soit un revenu annuel par habitant de 2.300 yuans (348 dollars) dans les zones rurales.

TRANSPORT

Plus de 10.000 passagers bloqués dans un aéroport à Chengdu en Chine

Plus de 10.000 passagers ont été bloqués lundi dans un aéroport international situé dans la province chinoise du Sichuan en raison des pluies torrentielles.

Selon l'Aéroport international de Shuangliu à Chengdu, plus de 100 vols avaient été retardés ou supprimés lundi après-midi.

L'aéroport a suspendu tous les vols à 10h46 et a repris le service à 11h05, avec une réduction de la capacité de départ et d'atterrissage.

L'aéroport a indiqué qu'il s'efforçait 24h/24, 7 jours/7 d'évacuer les passagers bloqués. En outre, des hôtels ont été proposés aux passagers dont les vols ont été supprimés. Tous les guichets ont été ouverts pour



aider les passagers à réorganiser leurs voyages, selon l'aéroport.

La province du Sichuan a été frappée par des pluies torrentielles cet

été. Les autorités météorologiques ont appelé le public à rester vigilant face aux risques de catastrophe, alors que les pluies se poursuivent.

NÉPAL

Plus de 1.000 Indiens coincés en raison du mauvais temps

Plus de 1.000 indiens sont coincés dans les régions népalaises de Simikot et de Hilsa, près de la frontière chinoise, en raison des pluies incessantes et des mauvaises conditions météo, a annoncé hier l'ambassade d'Inde au Népal.

"Pas moins de 525 indiens se trouvaient à Simikot et 550 autres à Hilsa.

Ils se rendaient vers un site sacré dans la Région autonome du Tibet en Chine", a précisé l'ambassade dans un communiqué.

"En date du 3 juillet au matin, le temps demeure mauvais et il y a très peu de chances de pouvoir organiser des vols d'évacuation", a expliqué l'ambassade, ajoutant qu'elle avait envoyé des représentants à Nepalganj et à Simikot.

La ministre indienne des Affaires étrangères, Sushma Swaraj, a déclaré avoir "demandé au gouvernement népalais l'envoi d'hélicoptères militaires pour évacuer les ressortissants indiens bloqués".

PROGRAMME «RETOUR VOLONTAIRE» : Près de 9.000 migrants rapatriés de Libye en 2018 (OIM)

Près de 9.000 migrants originaires d'une trentaine de pays africains et asiatiques ont été rapatriés de Libye durant le premier semestre 2018, dans le cadre d'un programme de «retour volontaire» mené par l'Organisation internationale des migrations (OIM). Selon Jomaa Ben Hassan, responsable dans cette organisation et coordinateur de ce programme dans la capitale Tripoli, 8.938 migrants irréguliers de 30 pays d'Afrique et d'Asie, sont rentrés dans leur pays durant la première moitié de l'année.

Ces statistiques ne prennent pas en compte les migrants ayant le statut de réfugiés et qui ont été évacués vers un pays tiers par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a précisé M. Ben Hassan. Le responsable du HCR, Filippo Grandi, avait indiqué à la mi-juin que 2.000 réfugiés évacués de Libye avaient été admis dans des pays d'accueil, alors que les places promises étaient de 25.000.

Le responsable du HRC avait appelé ces pays à accélérer les procédures d'installation des demandeurs d'asile. L'OIM a rapatrié, quant à elle, près de 20.000 migrants en 2017. Elle souhaiterait porter ce nombre à 30.000 en 2018, et ce, dans le cadre de son programme de «retour volontaire».

LIBYE: 63 disparus dans un nouveau naufrage en Méditerranée

Soixante-trois migrants sont portés disparus après le naufrage de leur canot pneumatique dimanche au large de la Libye, a indiqué hier aux médias, la porte-parole de la marine libyenne.

Selon le général Ayoub Kacem, 41 migrants qui portaient des gilets de sauvetage ont pu être secourus. Les rescapés ont indiqué que 104 personnes étaient à bord de l'embarcation, qui a coulé au large de Garaboulli, à quelque 50 km à l'est de Tripoli. En plus des 41 rescapés, un navire des garde-côtes libyens a accosté lundi à Tripoli avec à son bord 235 autres migrants, dont 54 enfants et 29 femmes, secourus dans deux autres opérations dans la même zone.

Le navire est arrivé avec près de 24 heures de retard en raison d'une panne, a expliqué M. Kacem.

Vendredi, les corps de 3 bébés ont été repêchés et une centaine de personnes ont été portées disparus dans le naufrage de leur embarcation.

Au total, 16 migrants, tous de jeunes hommes, ont été secourus.

La Libye est un pays de destination et de transit vers les côtes européennes pour des milliers de migrants africains.

Des centaines d'entre eux meurent tous les ans en traversant dans des conditions extrêmes la Méditerranée vers l'Italie, depuis les côtes libyennes.

APS

MALTE :

Le capitaine du Lifeline condamné pour l'immatriculation irrégulière de son navire

Le capitaine du Lifeline, un navire transportant plus de 200 migrants qui a accosté la semaine dernière à Malte, a été condamné lundi matin pour une immatriculation jugée irrégulière de son bateau.

Les documents de bord indiquaient que le bateau avait été enregistré en tant que navire de plaisance aux Pays-Bas, mais La Haye a démenti avoir connaissance d'une telle immatriculation.

Le Lifeline était arrivé à quai la semaine dernière après un conflit diplomatique avec l'Italie, qui refusait de lui ouvrir ses ports.



Des militants ont manifesté devant le palais de justice de La Vallette en scandant que sauver des

vies n'était pas un crime.

Selon les avocats du capitaine Claus-Peter Reisch, leur client est vic-

time d'une campagne visant les ONG et les réfugiés et sans doute un bouc émissaire des échecs de la gestion des migrants au niveau de l'Union européenne.

Après l'audience, ils ont déclaré à la presse qu'ils avaient le sentiment que cette affaire était le symptôme du climat actuel en Méditerranée, disant espérer qu'elle ne soit pas la conséquence des débats politiques qui agitent l'UE.

«On espère qu'il ne s'agisse pas d'une chasse aux sorcières, même si on soupçonne que ce soit le cas», a ainsi estimé Me Neil Falzon.

THAÏLANDE: Les jeunes footballeurs piégés dans une grotte retrouvés «sains et saufs»

Les 12 enfants et leur entraîneur de foot pris au piège depuis neuf jours dans une grotte inondée en Thaïlande ont été retrouvés «sains et saufs», a annoncé lundi soir le gouverneur de la province. «Nous les avons retrouvés tous les 13 sains et saufs», a annoncé le gouverneur de la province de Chiang Rai, Narongsak Osottanakorn, au milieu des cris d'enthousiasme des secouristes et des journalistes.

Mais l'évacuation ne sera pas immédiate, a précisé le gouverneur, qui dirige aussi la cellule de secours.

Des secouristes resteront dans l'intervalle dans la grotte avec eux, le temps qu'ils soient assez en forme pour parcourir les plus de trois kilomètres les séparant de la sortie, en partie inondés.

«Nous allons leur apporter de la nourriture, mais nous ne sommes pas sûr qu'ils puissent se nourrir vu qu'ils n'ont pas mangé depuis longtemps.

Nous allons aussi acheminer un médecin sachant faire de la plongée», a-t-il ajouté.

NIGERIA: 12 morts dans l'explosion d'un camion-citerne transportant du carburant à Lagos



Les autorités locales ont confirmé lundi que 12 personnes ont été tuées dans l'explosion d'un camion-citerne chargé d'essence récemment dans les embouteillages de la ville commerciale de Lagos au Nigeria, les flammes embrasant de nombreux véhicules.

Le commissaire à la Santé de Lagos, Jide Idris, a déclaré qu'un mineur fait partie des victimes de cet accident qui a provoqué la panique jeudi dernier.

Il a indiqué que 10 des vic-

times ont péri sur les lieux de l'accident et que deux autres sont morts à l'hôpital.

L'accident s'est produit sur un pont alors que le camion-citerne sortait de Lagos pour emprunter la voie expresse reliant Lagos à Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria.

Beaucoup de gens se sont retrouvés dans leurs véhicules au moment de l'incendie.

D'après les responsables des urgences locales, une soixantaine de véhicules ont été endommagés par l'incendie.

RÉDUIRE LA TENSION À TOUT PRIX POUR LIMITER LES TROUBLES CARDIAQUES

Traiter de manière plus agressive la pression artérielle réduirait les risques de maladies cardiaques, selon les résultats d'une étude présentée à la conférence de l'American Heart Association et publiés dans la revue médicale New England Journal of Medicine (NEJM).

Réduire la pression systolique à 12, soit largement au-dessous des recommandations actuelles qui sont de 14 ou moins pour les plus de 50 ans, 15 pour les plus de 60 ans et 13 pour les personnes souffrant d'une maladie rénale ou de diabète, serait essentielle pour la santé cardiovasculaire des patients. Le Systolic Blood Pressure Intervention Trial (Sprint), est un essai clinique de grande ampleur réalisé depuis 2009 avec plus de 9 300 hommes et femmes non diabétiques âgés de 50 ans et plus. Son but, analyser les bénéfices d'un traitement contre l'hypertension visant à abaisser la pression artérielle systolique.

Les conclusions de cet essai clinique ont révélé que réduire la pression systolique à 12 (120 millimètres de mercure) ou moins réduit de 24% le risque d'infarctus, de défaillance cardiaque ou d'accident vasculaire.

"Nous avons constaté des améliorations importantes de la santé cardiovasculaire en seulement trois ans de suivi et ces résultats pourraient être même encore plus

spectaculaires sur dix ou trente ans, si ce traitement est maintenu", selon le Dr Cheung.

« Alors que de nouvelles recommandations officielles pourraient prendre des mois voire davantage, l'essai clinique indique que plus de 16,8 millions d'Américains ou 76% de la population pourraient d'ores et déjà se voir recommander cette nouvelle approche agressive », estiment ces chercheurs.

L'hypertension, une maladie très fréquente

Les résultats de cette étude pourraient concerner plus de 10 millions de personnes en France, touchées par l'hypertension. Habituellement, la tension - la pression du sang dans les artères - se situe à environ 12/8 cmHg (centimètres de mercure). Le premier chiffre, correspond à la tension artérielle mesurée pendant la phase de relaxation du cœur (pression diastolique). Le deuxième chiffre, à la mesure prise lors de la phase de contraction du cœur (pression



systolique). Quand la tension reste élevée en permanence, au-delà de 14/9 cmHg, on parle d'hyperten-

sion artérielle. Non traitée, l'hypertension peut provoquer de nombreuses complications : AVC,

infarctus, insuffisance cardiaque ou rénale, rétinopathie, artériosclérose, troubles érectiles...

UN ACIDE GRAS À L'ORIGINE DE LA MALADIE DE CROHN ?

Des chercheurs de l'Inserm viennent de démontrer qu'un défaut de fabrication d'un acide gras, élément constituant les protéines, était associé à la maladie de Crohn, pathologie inflammatoire fréquente et invalidante de l'intestin. Comment expliquer la survenue de la maladie de Crohn ? Selon deux équipes de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Nantes et de Toulouse, un défaut de fabrication d'un acide gras, petit morceau de lipide, par l'intestin jouerait un rôle dans l'apparition de cette pathologie, qui fait partie des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Cette découverte est publiée dans la revue scientifique *Gastroenterology*.

Un intestin moins imperméable

Tout le long du tube digestif s'étend un réseau nerveux appelé système nerveux entérique, qui contrôle le bon fonctionnement de la digestion. Il est composé de neurones et de cellules gliales. Ces dernières fabriquent des acides gras, petites briques qui s'assemblent pour former des protéines indispensables au bon état de l'intestin. Elles permettent en effet que la paroi de l'intestin soit bien imperméable pour empêcher les bactéries ou les virus de pénétrer dans l'organisme. Or,

d'après les chercheurs de l'Inserm, les patients atteints par la maladie de Crohn présentent un défaut de fabrication d'un acide gras essentiel libéré par les cellules gliales, ce qui rend la barrière intestinale plus perméable. Cette découverte constitue une piste d'étude intéressante pour le développement de nouveaux traitements : "ces résultats contribuent à la fois à renforcer le rôle des cellules gliales en particulier et du système nerveux entérique en général dans les processus physiopathologiques des MICI et aussi d'identifier de nouvelles cibles d'intérêt thérapeutique" explique Camille Pochard et Sabrina Coquenlorge, principales auteures de l'étude dans un communiqué.

Diarrhées, douleurs aiguës et perte de poids

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du tube digestif. Elle se manifeste par des crises qui durent plusieurs semaines ou plusieurs mois, au cours desquelles le malade souffre de douleurs abdominales sévères, de diarrhées, et d'une importante perte de poids. La maladie de Crohn est associée à un risque élevé de cancer colorectal. En France, cette maladie très invalidante touche près de 100 000 personnes.



L'homéopathie peut être utilisée à usage préventif



Pour se soigner d'une angine, ou pour soulager un mal de tête, l'homéopathie est une excellente solution. Mais comme tout type de médecine, un traitement homéopathique peut être utilisé de façon préventive. Parce que cette médecine s'est fait connaître pour son efficacité dans les infections à répétition (ORL, gynécologiques, urinaires) et les troubles hormonaux de la femme (des règles douloureuses de l'adolescente jusqu'aux ennuis de la ménopause), face auxquelles la médecine classique est plutôt désarmée. Parent pauvre de la médecine officielle, la prévention des récurrences est en effet au cœur de la démarche homéopathique. Le médecin homéopathe considère que la maladie n'est pas un accident, déclenché par un facteur extérieur, mais un signal indiquant que quelque chose s'est déréglé dans le rapport unique que chacun entretient avec lui-même et avec l'environnement. Pour lui, le symptôme est comme le clignotant du tableau de bord. Si l'on se contente de le faire disparaître, cela ne résoudra pas notre problème, au contraire. Il faut rétablir l'équilibre perturbé pour retrouver vraiment la santé. « C'est ce qu'on appelle agir sur le terrain, résume le Dr Chemouny. Et c'est pourquoi nous considérons l'homme dans son intégralité, au lieu de nous contenter de traiter un organe ou une fonction malade. »

Illustration: J. P.

ALLIÉE DE NOTRE MORAL, LA VITAMINE D EST AUSSI CELLE DE NOTRE CŒUR

Manquer de vitamine D serait nuisible pour le cœur, selon les résultats d'une étude présentée à la conférence de l'American Heart Association réunie à Orlando aux Etats-Unis.

Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, il serait essentiel de ne pas manquer de vitamine D. La teneur minimum pour limiter les problèmes cardiaques seraient de 15 nanogrammes par millilitre de sang.

Les chercheurs de l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah) ont suivi 230 000 patients pendant 3 ans, s'intéressant particulièrement aux accidents cardiovasculaires graves (infarctus, maladies coronariennes, défaillances rénales...) et aux décès prématurés. Les conclusions de cette nouvelle étude ont révélé qu'il existe un niveau spécifique de vitamine D à partir duquel le risque d'accident cardiovasculaire augmente nettement.

En effet, les personnes dont la teneur en vitamine D est inférieure à 15 nanogrammes par millilitre de sang ont un risque cardiovasculaire le plus élevé. Elles avaient un risque accru de 35% par rapport à ceux avec des taux de vitamine D supérieurs.

"Bien que des taux de vitamine D supérieurs à 30 ng/ml ont été longtemps considérés comme normaux, des recherches plus récentes indiquent que des niveaux dépassant 15 ng/ml sont

suffisants", explique le Dr Brent Muhlestein, co-directeur de la recherche cardiovasculaire à l'Institut du cœur Intermountain à Salt Lake City (Utah).

Si les conclusions de cette étude sont encourageantes, les chercheurs vont mener un essai clinique pour déterminer si des compléments en vitamine D peuvent les aider à réduire leur risque cardiovasculaire à long terme.

Faire le plein de vitamine D

Cette nouvelle étude rappelle encore que la vitamine D préviendrait les maladies cardiaques. Or, une récente étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) révèle que plus de la moitié des Français (58%) manquent de vitamine D, avec une concentration inférieure à 20 nanogrammes par ml de sang et 15% sont même en carence (moins de 10 ng/ml). Pour ne pas être en insuffisance, il faudrait au moins avoir une concentration sanguine de vitamine D entre 30 et 45 ng/ml de sang.

La vitamine D se trouve notamment dans les poissons gras,



le jaune d'œuf et les abats, mais elle est surtout fabriquée par notre corps quand notre peau est exposée au soleil. « Une exposition au soleil, la pratique d'une activité physique et le maintien d'un poids stable et « normal »

permettraient de faire le plein de ce nutriment essentiel pour la santé », selon les chercheurs de l'Inserm. Mais, attention la supplémentation en vitamine D ne doit absolument pas se faire sans avis médical.

BIENTÔT UN TEST SANGUIN DE DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON ?

Une nouvelle étude AIR va être mise en place par le CHU de Nice pour tester un test sanguin, développé par la société Rarecells Diagnostics qui permet de détecter les cellules tumorales circulantes (CTC), des marqueurs du cancer du poumon, présents dans le sang avant même que la tumeur ne soit visible. Le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur trois meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière ceux de la prostate, du sein et du côlon. Mais c'est le premier cancer en terme de mortalité. Pour remédier à cette situation médicale le CHU de Nice lance une étude pour valider un test de dépistage



précocité du cancer du poumon.

Une étude nommée AIR

« En novembre 2014, une équipe du Centre hospitalo-universitaire de Nice annonçait une première mondiale: le cancer du poumon pourrait être dépisté sur une « simple prise de sang », rappelle le CHU dans un

communiqué. Le projet AIR est une étude nationale destinée à évaluer l'intérêt d'associer la recherche de cellules tumorales circulantes (CTC) dans une « simple » prise de sang et le scanner du poumon pour le dépistage du cancer du poumon. Elle portera sur 600 personnes et pour participer à cette étude, les participants doivent :

- être âgés de 55 à 75 ans
 - avoir un « tabagisme cumulé » de plus de 30 paquets-années (soit avoir fumé environ 1 paquet par jour pendant 30 ans ou 2 paquets par jour pendant 15 ans)
 - être fumeur ou ex-fumeur, et si vous êtes ex-fumeur l'arrêt du tabac doit remonter à moins de 15 ans
 - être porteur d'une broncho pneumopathie chronique obstructive (voir l'onglet BPCO)
 - être porteur d'un emphyseme sur un ancien scanner thoracique (> 18 mois) ou sur le scanner du 1er tour de dépistage
- 15 hôpitaux vont participer à cette étude (CHU de Marseille, Montpellier, Toulouse, Grenoble, Saint-Etienne, Strasbourg, Nancy, Reims, Rouen, Amiens, ainsi que les hôpitaux Tenon, Bichat et Georges-Pompidou de Paris) et les volontaires peuvent s'inscrire sur le site internet.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le peuple sahraoui puise sa force de la justesse de sa cause et de sa résilience légendaire



Le président de la République Arabe Sahraoui Démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a déclaré que le peuple sahraoui puisait sa force de la justesse de sa cause, de la légitimité de sa lutte et de sa résilience légendaire face à l'occupant marocain.

Dans une interview accordée lundi à la chaîne France 24, en marge du 31ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) dont les travaux ont pris fin lundi à Nouakchott (Mauritanie), le président Ghali a exprimé sa profonde consternation face à la poursuite par l'occupation marocaine des «entraves empêchant tout progrès afin d'aboutir à une solution définitive à la question du Sahara occidental». Au lendemain de la promulgation de la résolution 2414 du conseil de sécurité, le Front Polisario s'est dit disposé à engager des négociations directes et sans conditions préalables, avec le Maroc pour parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'Afrique est un soutien fort à la lutte juste du peuple sahraoui, car ayant souffert des affres du colonialisme et de l'occupation, considère le président sahraoui, soulignant que le rapport du président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat est «objectif, équilibré et reflète la réalité de la question sahraouie».

Le rapport sur la question du Sahara occidental qui a été présenté par Moussa Faki Mahamat, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 653 de la 29ème session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, rend compte des interactions du président de la Commission avec les autorités des deux parties, la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et le Maroc, ainsi qu'avec celles des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie.

Comme le recommande le rapport dans son paragraphe 21 (a), l'Union africaine est appelée à renforcer son «implication dans la recherche d'une solution au conflit, au titre de sa responsabilité dans la promotion de la paix et de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent, et conformément aux instruments pertinents de l'UA et le rôle qui lui est reconnu en tant qu'Organisation régionale, par la Charte des Nations unies».

M. Ghali avait souligné que l'UA aura à collaborer avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour une évolution de cette question dans la perspective du lancement des négociations directes entre la République sahraoui et le Maroc.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara Occidental a été occupé par le Maroc en 1975, après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

UA - SOMMET

Clôture à Nouakchott des travaux du sommet de l'UA par l'adoption de plusieurs résolutions

Les travaux du 31ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont pris fin lundi soir à Nouakchott avec l'adoption des rapports et des résolutions présentés par les différentes commissions, notamment sur le Sahara occidental, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la corruption ainsi que les réformes institutionnelles de l'Organisation et l'adhésion d'autres pays du continent à la Zone de libre-échange continentale (ZLEC).

La mise en place du Mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un appui efficace au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, à laquelle a assisté le Premier ministre Ahmed Ouyahia en sa qualité de représentant du Président Abdelaziz Bouteflika.

Ce mécanisme a été adopté suite au rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki sur la question du Sahara occidental et dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les négociations sous les auspices du secrétaire général de l'ONU.

Il s'agit de négociation sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies.

Le rapport établi par M. Faki et adopté par le sommet de l'UA souligne qu'il est crucial que l'Union s'implique activement dans la recherche d'une solution, au conflit, au titre de sa responsabilité dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent.

Réformes institutionnelles et adhésion à la ZLEC

Les propositions sur les réformes tous azimuts de l'UA ont été adoptées par les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont appelé à préserver l'image de l'Afrique et de son Organisation en veillant notamment à l'application des décisions de l'UA.

Il s'agit pour eux de préserver les intérêts et la dignité de l'Afrique», à travers ces réformes qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Dans ce sens, le président en exercice de l'UA, Paul Kagame a mis l'accent sur la poursuite et l'accélération des réformes institutionnelles au sein de l'Union par la généralisation de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale.

Plusieurs pays, dont l'Algérie, ont signé l'acte d'adhésion à la ZLEC, en attendant que d'autres pays leur emboîtent le pas pour faire du continent un marché dynamique et prospère, tourné vers le développement et la modernité.

Le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a annoncé lundi la nomination de l'Américaine Stephanie T. Williams au poste de Représentante spéciale adjointe en charge des affaires politiques en Libye. Mme Williams était auparavant chargée d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Tripoli. Elle a plus de 24 ans d'expérience dans



La lutte contre la corruption, un autre défi pour l'Afrique

L'Union africaine fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille, le thème choisi par l'UA pour l'année 2018 étant Gagner la lutte contre la corruption : un chemin durable vers la transformation de l'Afrique».

Les résolutions relatives à la lutte contre la corruption ont été adoptées par les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont fait part de leur disponibilité de conjuguer leurs efforts dans ce domaine.

Dans son intervention sur le sujet, M. Ouyahia a exposé les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la corruption, précisant que l'Algérie, sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, a affiché sa détermination à combattre le fléau de la corruption qui ne l'épargne malheureusement pas».

Il a soutenu que cette détermination de l'Algérie s'est d'abord illustrée par la ratification des conventions des Nations unies et de l'Afrique pour la prévention et la lutte contre la corruption, dont le contenu a été largement intégré à la législation nationale en la matière.

Le Premier ministre a également rappelé que l'Algérie s'était dotée d'un organe constitutionnel de prévention et de lutte contre la corruption, lequel concourt activement à la prise en charge de ce dossier.

Financement de l'UA et blocage du fonds du Parlement africain

Le financement de l'UA constitue un véritable casse-tête pour l'Organisation panafricaine.

Un débat intense a caractérisé la séance consacrée à ce volet lors de ce sommet, bloquant le budget du parlement africain dont le bilan comporte plusieurs réserves.

Dans le volet, le taux de recouvrement des cotisations des pays membres de l'UA ne dépasse pas les 30%,

alors que l'Organisation panafricaine ambitionne d'assurer son autonomie financière à l'horizon 2020.

Le budget de l'UA est consacré à hauteur de 75% à son fonctionnement et les autres 25% vont aux opérations de paix et sécurité en Afrique, au moment où le nombre de pays contribuant au budget de l'UA demeure très limité».

Ce déficit est comblé par des donateurs et des contributeurs, notamment la Banque mondiale, la Chine, la Turquie et l'Union européenne.

Paix et sécurité : dénouement de plusieurs situations de crise

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont regretté que l'image renvoyée par l'Afrique soit celle d'un continent ravagé par des conflits, des crises, le terrorisme, l'émigration clandestine et le crime organisé, alors que les indices de développement du continent sont en progression constante.

A ce propos, le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, s'est félicité du dénouement de plusieurs situations de crise et de conflit, citant la réconciliation au Kenya, l'accords signé entre l'Éthiopie et l'Érythrée, celui signé entre le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival Riek Machar à Khartoum, ainsi que l'accalmie enregistré au Burundi après le renoncement du président de la République de ce pays à briguer un autre mandat.

Toujours au plan sécuritaire, la mise en œuvre de l'accord et de paix et de réconciliation nationale au Mali se poursuit de manière normale, alors que les efforts, notamment ceux de l'Algérie en matière de préservation de la paix dans la région du Sahel, ont été mis en exergue et salués par l'UA.

De son côté, l'Algérie a fait part de sa disponibilité à poursuivre ses efforts en la matière, appelant à privilégier les solutions politiques et pacifiques, notamment en Libye.

ONU/LIBYE:

Une Américaine nommée Représentante spéciale adjointe pour les affaires politiques

les affaires gouvernementales et internationales, notamment comme chef de mission adjointe au sein des missions américaines en Irak (2016-2017), en Jordanie (2013-2015) et à Bahreïn (2010-2013). Avant de rejoindre le département d'Etat américain, elle a également travaillé dans le secteur privé à Bahreïn. Mme Williams a étudié à l'université du Maryland,

où elle a obtenu un double diplôme d'économie et de relations gouvernementales en 1987.

En 1989, elle a obtenu un master d'Etudes arabes au Centre des études arabes contemporaines de l'université de Georgetown. Elle a également étudié au National War College, où elle a obtenu un master en sécurité nationale en 2008.

DIPLOMATIE

Réunion des Etats membres de l'accord sur le nucléaire iranien vendredi à Vienne

Les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats membres de l'accord sur le nucléaire iranien se réuniront vendredi à Vienne pour la première fois depuis le retrait des Etats-Unis de ce pacte en mai, a rapporté hier l'agence de presse iranienne Irna.

«Lors de cette réunion seront discutés l'ensemble de propositions de l'Union européenne (pour répondre aux garanties demandées par l'Iran) et les moyens de préserver l'accord après le retrait des Etats-Unis», a ajouté Irna.

Le 8 mai dernier, le président américain Donald Trump a annoncé que son pays se retirait de l'accord signé en 2015 entre les grandes puissances et l'Iran, qui avait alors accepté d'abandonner son programme nucléaire en échange de la levée d'une partie des sanctions internationales.

Washington a ainsi rétabli ses sanctions visant l'Iran ainsi que les entreprises ayant des liens avec Téhéran qui doivent se retirer de l'Iran dans un délai de 180 jours.

Lors d'un entretien samedi à la chaîne Fox News, le président américain a affirmé que les Etats-Unis envisagent d'imposer des sanctions à l'encontre des entreprises qui maintiendraient leurs relations commerciales avec Téhéran.

«Oui, absolument. C'est ça que nous allons faire», a répondu Trump à la question de savoir si les sociétés européennes subiraient des sanctions américaines si elles continuaient de faire des affaires avec Téhéran.

Le département d'Etat américain a annoncé lundi la détermination des



Etats-Unis à réduire de manière totale les exportations de pétrole iranien dans le cadre des sanctions économiques contre la République islamique.

Brian Hook, directeur politique du département d'Etat, a également confirmé la remise en place de sanctions américaines contre le secteur automobile, le commerce de l'or et autres métaux précieux le 6 août, et celles contre les transactions liées au pétrole et avec la banque centrale iranienne le 4 novembre.

L'Iran a assuré dimanche qu'il mettrait en «échec» les sanctions américaines, notamment celle visant la commercialisation de son pétrole à l'étranger. «Nous allons assurément

faire quelque chose pour mettre en échec ce slogan des Etats-Unis selon lequel le pétrole de l'Iran doit être endigué», a déclaré le premier vice-président iranien, Eshagh Jahangiri.

Réagissant également aux déclarations américaines, le président iranien, Hassan Rohani, a indiqué, le 27 juin dernier, lors d'un discours diffusé par la télévision d'Etat, que «Téhéran ne capitulera pas devant Washington» et «ne fera pas des concessions».

Téhéran avait annoncé également qu'elle s'était déjà préparée à l'éventualité de retrait des Européens de l'accord nucléaire, en élaborant des plans de riposte, sans dévoiler leur consistance.

UE-AUTRICHE
La migration sera la priorité de la présidence autrichienne de l'UE (Kurz)

Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, a indiqué, hier à Strasbourg, que les questions migratoires seront la priorité de la présidence de l'Union européenne (UE) assurée par son pays au cours du 2ème semestre 2018.

Sous le signe du slogan «Une Europe qui protège», la présidence autrichienne entend «se concentrer sur le rôle protecteur de l'UE, surtout concernant la sécurité, la lutte contre l'immigration illégale, le marché numérique et la stabilité dans le voisinage européen», a-t-il dit devant les eurodéputés réunis en plénière.

Le chancelier autrichien a ainsi relevé que son pays mettrait tout en œuvre pour «renforcer les frontières extérieures de l'Union», tout en luttant contre les migrations illégales. Dans ce sens, il a salué l'accord atteint la semaine dernière par le Conseil européen, qui constitue à ses yeux «un changement de paradigme». L'Autriche assure depuis dimanche dernier la présidence de l'UE, un mandat de six mois qui s'annonce délicat avec des divisions autour de la crise migratoire et les défis posés par l'après Brexit.

ONU-AFGHANISTAN
Le chef de l'ONU condamne un récent attentat-suicide dans l'est de l'Afghanistan

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a condamné lundi un attentat-suicide survenu dimanche dans l'est de l'Afghanistan et ayant coûté la vie à au moins 19 civils.

Par la voie de son porte-parole adjoint Farhan Haq, M. Guterres a déclaré que toute attaque visant des civils était injustifiable et constituait une violation flagrante du droit international.

Il a exhorté toutes les parties à respecter leurs obligations en matière de protection des civils, notamment des communautés minoritaires, et à cesser de cibler les personnes et installations civiles. La majorité des victimes de l'attaque de dimanche étaient des Sikhs et des Hindous, deux communautés minoritaires en Afghanistan.

Le chef de l'ONU a assuré que son organisation était aux côtés de la population et du gouvernement afghan tout au long de leurs efforts pour faire régner la paix et la réconciliation dans leur pays. Il a également présenté ses condoléances aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Un kamikaze s'est fait exploser contre un convoi de Sikhs et d'Hindous en route pour rencontrer le président afghan dimanche à Jalalabad, dans l'est du pays, faisant au moins 19 morts et 20 blessés, dont des enfants.

SYRIE:

HRW lance un appel à l'aide pour exhumer les charniers à Raqa

Les équipes chargées d'exhumer les corps retrouvés dans des charniers à Raqa, ex-fief du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) en Syrie, ont besoin d'une assistance internationale pour identifier les centaines de morts et préserver les preuves de possibles crimes, a averti hier HRW.

Ces derniers mois, plusieurs fosses communes contenant des dizaines de corps ont été retrouvées dans la ville de Raqa (nord) mais aussi dans sa province, où les terroristes avaient «semé la terreur et multiplié les exactions avant d'être chassés au terme de batailles meurtrières».

Human Rights Watch (HRW) indique que neuf fosses communes au moins ont été retrouvées dans la ville de Raqa, «chaque contenant des

dizaines, si ce n'est des centaines de corps», soulignant la «tâche monumentale» que constitue l'exhumation et l'identification des corps.

«Les organisations internationales avec une expertise médico-légale devraient fournir une assistance technique, notamment en envoyant des experts», plaide l'organisation internationale basée à New York.

HRW en appelle à la communauté internationale, notamment les Etats-Unis, pour aider les autorités «à développer et maintenir un système plus précis pour conserver les informations concernant les personnes disparues et identifier les restes exhumés».

«Identifier les personnes disparues et préserver les preuves pour d'éventuelles poursuites judiciaires va avoir des

implications pour la justice dans toute la Syrie», souligne l'ONG.

«Sans l'assistance technique adéquate, les exhumations pourraient ne pas apporter de réponses aux familles qui sont dans l'attente, et pourraient endommager ou détruire les preuves cruciales pour les futures efforts de justice», met-elle en garde.

L'ONG donne l'exemple d'un charnier découvert en avril sous un terrain de foot, tout près d'un hôpital où les terroristes s'étaient retranchés avant de perdre la bataille de Raqa.

Cette fosse commune contenait 553 corps, souligne l'ONG qui avait envoyé une équipe sur le terrain pour suivre le travail des volontaires chargés de déterrer les morts.

Après une montée en puissance en Irak et en Syrie en 2014, Daech a été laminé par de multiples

offensives. Il a perdu son bastion de Raqa en octobre 2017 face à une force de combattants arabes et kurdes de Syrie soutenue par les raids aériens de la coalition internationale emmenée par Washington.

Citant les volontaires chargés des opérations, HRW indique que les corps retrouvés sous le terrain de foot -des femmes, des hommes et des enfants- appartenaient à «des victimes de frappes aériennes, mais aussi de membres de l'EI, et possiblement des patients de l'hôpital».

«Mais le manque d'équipements techniques et d'expertise médico-légale, combiné au fait que sept mois au moins étaient passés depuis les enterrements, ont rendu le processus d'identification imprécis et donné lieu à des erreurs», déplore HRW.

ROYAUME-UNI :
May promet de formuler des propositions détaillées sur le Brexit

La Première ministre britannique Theresa May a promis lundi de formuler «des propositions détaillées» dans un futur accord commercial à conclure avec l'Union européenne (UE) après le retrait du Royaume-Uni.

«Nous publierons la semaine prochaine un livre blanc précisant le détail de notre future relation (avec l'UE) et qui comprendra des questions liées aux droits de douane et à l'Irlande du Nord», a déclaré Mme May à la Chambre des représentants où elle a fait face à un déluge de questions sur le Brexit.

Mme May a fait savoir que son plan impliquerait le

départ de l'union douanière et du marché unique, «mais soutiendrait le partage de la prospérité et de la sécurité» entre le Royaume-Uni et l'UE. «L'UE et ses Etats membres devront prendre nos propositions au sérieux. Nous devons faire preuve de flexibilité dans la construction de relations profondes dans l'intérêt de nos populations après notre retrait», a-t-elle ajouté.

Mme May a insisté sur le fait que le Royaume-Uni quitterait l'UE le 29 mars 2019 comme prévu, malgré les affirmations selon lesquelles cette date devrait être reportée.

ESPACE

La Voix lactée remesurée grâce aux découvertes d'un télescope chinois

La taille de la Voie lactée a été recalculée grâce aux données fournies par un télescope chinois qui ont démontré que la présence des étoiles ne se limitait pas à 50.000 années-lumière du centre galactique mais s'étendaient jusqu'à 62.000 années-lumière.

Pendant des décennies, les astronomes ont représenté la galaxie avec un rayon d'environ 50.000 années-lumière, plaçant le soleil à environ 25.000 années-lumière du centre de la Voie lactée. Il y a une frontière claire au bord du disque stellaire galactique et le nombre d'étoiles diminue brusquement au-delà de la frontière.

Mais davantage de jeunes étoiles ont été découvertes au-delà de la frontière présumée ces dernières années, suggérant que le disque stellaire s'étend encore, selon les données du télescope situé au district de Xinglong dans la province chinoise du Hebei (nord).

Le télescope d'observation spectroscopique à fibre optique et à plusieurs objectifs de vastes régions du ciel (Large Sky Area Multi-Object Fiber Spectroscopic Telescope, LAMOST) de l'Observatoire astronomique nationale (OAN) de l'Académie des sciences de Chine, est capable d'observer en une fois environ 4.000 corps célestes et a apporté une grande

contribution à l'étude de la structure de la galaxie.

L'astronome de l'OAN Liu Chao a dénombré les étoiles au bord de la galaxie utilisant les données du LAMOST et a établi une section transversale de l'anneau extérieure du plan de la Voie lactée fin 2017.

Il a découvert que les étoiles étaient moins nombreuses, mais que leur présence ne se limitait pas à 50.000 années-lumière du centre galactique mais s'étendaient jusqu'à 62.000 années-lumière.

Depuis lors, d'autres astronomes, dont des scientifiques en Espagne, ont participé à l'étude de M. Liu. Ils ont découvert que le rayon du disque stellaire galactique pourraient atteindre 100.000 années-lumière. Les scientifiques chinois ont établi la plus grande base de données des spectres stellaires sur la base des observations du LAMOST. Elle permettra de mieux comprendre la Voie lactée et d'étudier l'évolution des galaxies et de l'univers.

APS



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE OUM EL BOUAGHI
NIF : 000216001808337

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

N° :04/AT/DO OEB/SDT/DEP-RT/CH-R-FO/2018

La direction opérationnelle de la wilaya d'Oum el Bouaghi, lance un appel d'offres restreint, pour la :
« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES ENTRE CHA AIN BEIDA ET URAD BERRICHE »

La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises:

Seules les entreprises issues du dispositif de l'ANSEI, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs et les entreprises sans qualification et sans références professionnelles sont concernées par cette catégorie de lot.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la commission sis au siège de la DO d'Oum el Bouaghi cité Errasid en face la mosquée Okba ben Nafi, contre le paiement, auprès de la banque BNA - agence 842 à côté de la mosquée Billel ben Rabah Oum El Bouaghi, d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : n° 00100842030000032/46.

L'offre sera présentée dans deux enveloppes distinctes, l'une dénommée « OFFRE TECHNIQUE » et l'autre « OFFRE FINANCIÈRE »; doit contenir toutes les pièces exigées au cahier des charges. Les deux enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter la mention suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE D'OUM EL BOUAGHI
Adresse : CITE ERRASID OUM EL BOUAGHI.

REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES
«SOUSSION A NE PAS OUVRIR»

- * La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
- * Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- * Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 au niveau du secrétariat de la direction opérationnelle de la wilaya d'Oum El Bouaghi
- * L'ouverture des plis des offres se fera le même jour à 14h00 en séance publique à l'adresse précitée.
- * Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- * Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 19 /S E.E / D.E.P / W.B / 2018**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise à rue Ahmed Ouamane Biskra
Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant **000007019004951**, lance un avis d'appel ouvert avec exigences de capacités minimales pour la :

Réalisation d'un Collège B6/200R à Biskra (Cité 1187 logements)

Lot N°03 : Bloc Pédagogique « B »

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie 02 et plus, peuvent se présenter à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ouamane Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis cachetés avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Le pli extérieur regroupant les 03 plis intérieurs doit être anonyme et ne comporte que le N°..... et l'objet de l'appel d'offre, les trois plis intérieurs séparés et cachetés comprennent : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiquée la dénomination de l'entreprise le N° et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désigner au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à soucrire tout documents permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau d'ordre à la direction des équipements publics de wilaya de Biskra, sise au RUE AHMED OUAMANE, BISKRA de 08 H à 12.00 H au plus tard le 15 ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis du dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14.00 H en séance publique au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Biskra. Cet avis tient lieu d'invitation.

ALGER

Concert de musique symphonique en commémoration du 56^e anniversaire de l'Indépendance

«Farha wa Salam» (joie et paix), un concert de chants patriotiques a été animé lundi soir à Alger par l'Orchestre symphonique et le chœur de l'Opéra d'Alger, dirigés par le maestro Amine Kouider et une pléiade d'artistes, en commémoration du 56^e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie et la fête de la Jeunesse.

Le public relativement nombreux, venu à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, assister à cette double célébration, a pu apprécier, près d'une heure et demie durant, un florilège de chansons sublimant la Patrie, l'Amour et la Paix, à travers un programme déroulé en quatre parties, conduit par plusieurs voix, dont celle de Zakia Mohamed, accompagnées par 50 instrumentistes et une quarantaine de choristes.

Ouvrant la soirée avec une dizaine de chants patriotiques, dont «Min Djibalina», «Min adjlika ya watani» et «El Dzaïer inch'Allah atahou», Zakia Mohamed a ensuite interprété avec une voix limpide et étoffée, sur des arrangements de Hocine Bouifrou, «Allah mahabba», «El hodn eddafi» et «Djazaïr ya bladi», soutenue par le ton solennel et percutant de l'orchestre, sous les applaudissements et les youyous du public.

Les sopranes, Meriem Lazali, Taos Arhab, Souhila Benlecheheb, et les ténors, Hocine Belhadj, Mounir El Djazairi, Réda Raïss, Hadj Aïssa Amara, ainsi que le jeune rappeur Houssein Caméliou, ont pris le relais, mettant en valeur leurs larges tessitures, dans un

rendu empreint de technique et d'intonations aux tons de blues, à l'instar de Meriem Lazali qui a enflammé la salle avec ses envolées lyriques. En hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les solistes ont ensuite interprété, «Chamâa Lil'Watane» (Une bougie pour la Patrie) et «Li Naïch maân fi Salam», (vivons ensemble dans la Paix) -dont le refrain a été repris dans plusieurs langues-, deux pièces écrites par le poète et ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, présent à cette soirée, et mises en musique par Mounir El Djazairi.

Entre les deux parties, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a, comme pour apporter plus de solennité à la soirée, interprété, «L'Hymne à la joie» de Ludwig Van Beethoven et «Carmina Burana» de Carl Orff, rendue pour la circonstance avec un texte algérien, écrit par Rabeh Kadem, sous le titre de «Min adjleki ya Djazaïr».

Le public, savourant tous les moments de la soirée, a longtemps applaudi les artistes, honorés et rappelés à l'issue de la soirée pour le salut final. Lors de cette soirée commémorative, le ministre de la Culture a annoncé le projet de



création de quatre orchestres symphoniques, de l'est et de l'ouest, celui de jeunes, ainsi que l'Orchestre symphonique amazigh qui s'attellera, a-t-il déclaré, à «élever au rang de l'universalité la chanson amazigh», portée jusqu'alors par

de grands compositeurs et interprètes, à l'instar de Chérif Kheddam, Lounès Matoub et Na Cherifa.

Organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de chants pa-

triotiques et de musique symphonique «Farha wa Salam», célébrant le 56^e Anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie et la fête de la Jeunesse est reconduit le 5 juillet à Tizi-Ouzou.

THÉÂTRE :

«Djazairi oua Fakhour» en tournée dans l'ouest du pays

La pièce théâtrale «Djazairi wa fakhour» (Algérien et fier de l'être) produite par l'association culturelle «El Amel» d'Oran sera en tournée, dès ce mois de juillet, à travers plusieurs wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris, lundi, du président de cette association. Cette œuvre qui a connu un franc succès auprès du public, retrace la vie d'un jeune Algérien résidant en France qui décide de retourner définitivement au pays car ne pouvant plus supporter la vie difficile à l'étranger et les phénomènes du racisme et de la marginalisation, explique le dramaturge Mohamed Mihoubi, campant le rôle principal de cette pièce. «Djazairi wa fakhour» sera présentée avec une nouvelle approche

scénique, scénographique et des nouvelles adaptations du contenu et des textes traitant de l'émigration clandestine en prenant en compte les évolutions conjoncturelles de ce drame humain. La pièce, écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi, a déjà été présentée au Maroc en 2008 et en France en 2010. Elle sera présentée dans dix wilayas de l'ouest du pays, en application de la convention signée dernièrement entre le ministère de la culture et l'association «El Amel», a indiqué le président de cette dernière. La tournée sera entamée ce mois de juillet, à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse et prendra fin en décembre prochain, a-t-on ajouté.

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE UNIVERSITAIRE DE SÉTIF :

«El Massjoune raqam 80», décroche le prix du meilleur spectacle

La pièce «El Massjoune raqam 80» (Le prisonnier n° 80) de la wilaya de Mila a décroché le prix du meilleur spectacle du festival national de théâtre universitaire de Sétif.

Le prix du jury du festival, dont la cérémonie de clôture a été organisée dans la nuit de dimanche à lundi à la maison de la culture Houari Boumediene, a été décerné à la pièce «Ma Kabl Ethakafa» (avant la culture) de la troupe de Jijel, tandis que le prix de la meilleure réalisation est revenu à «Raksat El Maout» (la danse de la mort) de Tamnasset et celui du meilleur texte théâtral à «Karma» de la troupe de Mostaganem.

Côté artistes, Yahia Boudoucha de Skikda a remporté le prix de la meilleure

musique alors que le prix de la meilleure scénographie est allé à Souhil Bouhefraf de Sétif.

Pour leur part, Mohamed Alikli de Mila et Seïf Eddine Bendar d'Alger se sont partagé le prix de la meilleure interprétation masculine, alors que les deux étudiantes Imène Bendjama de Jijel et Malika Kotni d'Alger ont obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine.

Le prix de la meilleure seconde interprétation masculine a été attribué par le jury à Kamel Denouki de Djelfa et celui de la meilleure seconde interprétation féminine à Chirine Berkat de Jijel et Henia Lazaar de Constantine.

Cette 13^{ème} édition du festival qui a réuni 300 étu-

dants de 20 troupes théâtrales des différentes universités du pays, a été marquée par une «concurrence serrée», a estimé le commissaire de la manifestation, Ismaïl Inzarène.

Le célèbre comédien et humoriste Hakim Dekkar a considéré, quant à lui, que l'espace universitaire est idéal pour la créativité. Plusieurs figures nationales du théâtre dont Fatiha Soltane, Lotfi Bensebaa et Mourad Bencheikh ont assisté au festival dédié à la mémoire de l'étudiante Hakima Nechad Fareh, organisé depuis le 26 juin par l'Office national des œuvres universitaires, les directions de la culture, de la jeunesse et des sports, la maison de la culture houari Boumediene et le théâtre régional d'El Eulma.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ولاية بشار
ديوان الثقافة والتسيير العقاري
- بشار -

WILAYA DE BECHAR
OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIÈRE
- BECHAR -
REF: 1357 DG/OP/GI/2018

NIF : 0999 0809 4224 518

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES : N° 16/2018**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimale pour **La Réalisation des travaux VRD des 70/2500 logements publics locaux Programme quinquennal 2010-2014, 2ème TRANCHE 2011. À la Commune de ABADIA wilaya de Bechar.**

Repartis comme suite :
Lot A: Réalisation des VRD tertiaire des 70 Logements
Lot B: Réalisation des travaux de voirie (tertiaire) des 70 logements

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé à toutes les entreprises publiques ou privées installées en Algérie et disposant du certificat de qualification et classification professionnelle :

1. POUR LES TRAVAUX REALISATION DES VRD RESEAUX TERTIAIRES DES 70 LOGEMENTS (LOT A)
Qualification professionnelle catégorie DEUX (II) ou plus en activité principale bâtiment en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

2. POUR LES REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE TERTIAIRE DES 70 LOGEMENTS (LOT B)
Qualification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus activité principale Travaux Public en cours de validité jusqu'au dernier jour de durée des validités des offres.

Le retrait du cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière (Service Prix et Marchés), contre le paiement de **Deux Mille Dinars Algériens (2000 DA)**.

Les personnes déléguées pour le retrait du hie des charges doivent se munir :

- D'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- D'une lettre d'accréditation légalisée, délivrée par le candidat à la soumission.
- D'une copie de l'extrait du registre du commerce de la société.
- De la copie originale du bon de versement de la somme citée ci-dessus.

Les offres comprenant les pièces et documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) enveloppes :

- Un dossier candidature comprenant des documents requis par le cahier des charges.
- Une offre technique comprenant des documents requis par le cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés sous plis séparés cachetés indiquant la mention «dossier de candidature», «l'offre technique» et «l'offre financière» (Voir cahier des charges article 18) et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales
La Réalisation des travaux VRD des 70/2500 logements publics locaux programme quinquennal 2010-2014, 2ème TRANCHE 2011. À la Commune de ABADIA wilaya de Bechar.

Lot A: Réalisation des VRD tertiaire des 70 Logements
Lot B: Réalisation des travaux de voirie (tertiaire) des 70 logements

La date limite de dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours et ceci à (12h00) à partir de la date de première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis d'appel d'offres national : les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I. à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quinze (15) jours augmenté de Trois mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront ouverts dans la même séance par la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres. Les soumissionnaires devront déposer leurs offres accompagnées des pièces justificatives requises par la réglementation en vigueur à la :

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar
Route de Béchar Djedid B.P N° : 156 Béchar.

DK NEWS
Anep : 820 278 du 04/07/2018

Programme de la soirée

TF1 20:00

New York Unité Spéciale

 Réalisateur : Michael Pressman
 Avec : Mariska Hargitay, Ice-T


Sur un vol reliant New York à Atlanta. Le commandant de bord, Logan Carter, quitte le poste de pilotage. Tara Sidnana, sa copilote, s'enferme à l'intérieur, refuse de lui ouvrir et fait dévier l'appareil. La panique gagne les passagers tandis que l'équipage s'emploie à enfoncer la porte. Tara est arrêtée pour suspicion d'acte terroriste. Elle raconte alors avoir été violée par Logan Carter. Celui-ci prétend que leurs relations sexuelles étaient consenties, mais la sœur de Tara produit des photos de ses hématomas après son agression. L'unité spéciale enquête. Elle fait de sombres découvertes...

France 2 19:55

Accusé

 Réalisateur : Julien Despaux
 Avec : Clémentine Célarié, Michel Voïta


Anéantie par la mort brutale de son fils, Hélène cherche à comprendre ce qu'il s'est réellement passé cette nuit-là. Il n'a pas pu conduire ivre, il lui avait promis, il ne lui a jamais menti. Si la police conclut à un banal accident de la circulation, Hélène, est de son côté absolument persuadée que son fils a croisé la route d'un chauffard. Après avoir mené discrètement l'enquête à l'insu de la police, elle parvient à retrouver sa trace. Et pour le faire avouer, elle décide d'entrer dans sa vie pour lui arracher des aveux. Elle est prête à tout, même à le séduire, pour endormir sa méfiance...

France 3 19:55

Fauteuils d'orchestre

MAGAZINE MUSICAL



Le Festival d'Art lyrique d'Aix-en-Provence fête cette année ses 70 ans. Dans un décor spécialement aménagé en plein air dans un lieu emblématique du festival, Anne Sinclair célèbre cet anniversaire en compagnie de quelques artistes fidèles à la manifestation aixoise : Stéphanie d'Oustrac, Julie Fuchs, Sabine Devielhe, Charles Castronovo, Stanislas de Barbeyrac, le Quatuor Arod, Josef Wagner, Huw Montague Rendall, Jakub Josef Orliński, Mari Eriksmoen, Kelebo-gile Besong, Vincent Huguet, Robert Carsen ou encore Erik Orsenna. Au programme, du Mozart, qui est l'honneur chaque année depuis la création du festival, mais aussi des airs de Bizet, Purcell, Rossini, Strauss et Haendel. Les artistes sont accompagnés tout au long de la soirée par l'Orchestre de Paris, dirigé par Louis Langrée.

CANAL+ 20:00

La Gaule d'Antoine

 MAGAZINE DE REPORTAGES
 4 épisodes


Antoine de Caunes poursuit sa traversée décalée et humoristique de la France. Après Les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'infatigable globe-trotter se rend en Bretagne. Au programme, un périple en mer, un sauvetage de l'extrême, une partie de pêche, une rencontre avec un rappeur ou encore une promenade en marinière avec l'enfant terrible de la mode Jean-Paul Gaultier. Pendant son séjour sur les terres arthuriennes, Antoine de Caunes a également pris le temps de découvrir l'antre de la meilleure crêpe du monde.

6 20:00

Zone interdite

 MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 223
 épisodes

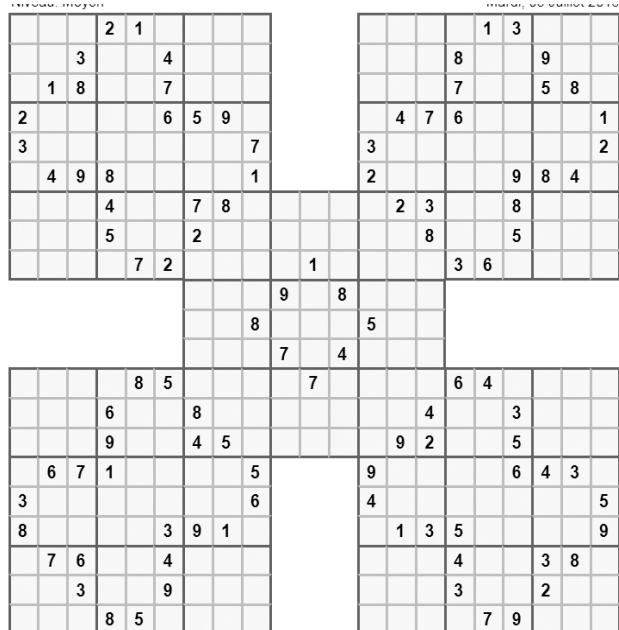

Pour développer la fréquentation de leurs navires, les croisiéristes proposent des séjours à thème sur leurs paquebots. Pendant cinq jours, dans les Caraïbes, 3500 fans de zumba viennent du monde entier pour se déchaîner sur des rythmes latinos. Les Toulousaines Anne-Cécile et Anna sont impatientes d'y participer. Au départ de Ford Lauderdale, en Floride, la plus grande croisière métal au monde est organisée. Aux antipodes de ces deux styles, sur le Zambèze, des Français parent découvrir la faune sauvage de l'Afrique australe à bord d'un navire flambant neuf avec seulement huit cabines.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1911

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



On ne s'attache qu'à ce qui nous ressemble.

Citation de Sophie Cottin ;
 Amélie Mansfield (1802)

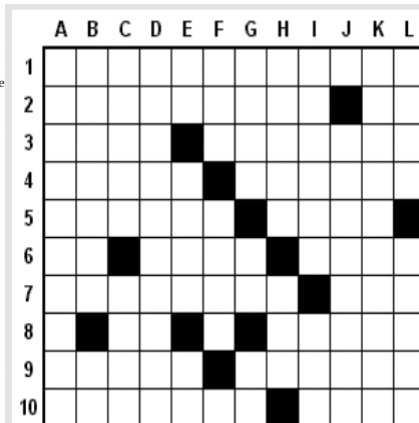
Mots croisés n°1911

- 1 - Rapport de simultanéité
 2 - Portes de gastéropodes - Inutilisable
 3 - Sorti du lit - Dégages
 4 - Bouts de bois - Lumaire
 5 - Barbaresques - Se fait du cinéma
 6 - Avoile et à vapeur - Déclaration - Cantine rapide
 7 - Base de calcul - Racaille
 8 - C'est-à-dire en petit - Prêts à appareiller
 9 - Propage - Fruits de cotignac
 10 - Fragrance - Défalquée

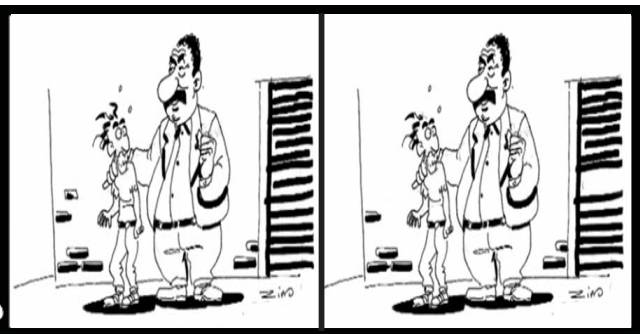
Horizontalement :

Verticalement :

- A - Charpentes apparentes
 B - Oeuvers - Guide de mine
 C - Fils d'une fille de mon père - Bien à lui
 D - Inventaient
 E - Il mettait les troubadours d'accord - Principe vital - Armure d'index
 F - Obstacle - Napperons
 G - Sous-le-vent en Polynésie - Quand il est contre, c'est haut pour le ténor - Numéro 24
 H - Suçoter - Unité transcendante du moi
 I - Maisons où il y a un monde fou - Cité carnavalesque
 J - Font connaître
 K - Base de bouchons
 L - Porteur de quartier - Lieu de corrections



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°611

grossiè- reté place- ment	arriverais en foule chan- ge- rait	coin chauffant sicle de société	envol c'est pareil	avocat	liques de poésie chan- gées	mirent au brancard
dénon- ciateurs trou de peau		lent grimpeur brésilien	bouts de bois adjoint de juge	car- nas- sier chasseur vrai		œil dur
pouffera		zone de combats			il vaut le chlore maladies d'oreille	
forts cordages		réfutée	tord le linge partie dure		stand de ker- messe idéales	
longue période mises à part		ran- ge à part en- quin de levage		déchet rénal platine en cornue		outil d' écolier
coiffures papales clémén- ce		opérationnel donneras la valeur		pas bien mûr blessu- res		
paque des gros titres	résultats d'efforts bien ouvert	stérile		influe		dirait non
	iniquité				petit grade indési- rables	
alliance internat- ionale	poteau de torture fit tomber		refuge	mettre de niveau	partie d'église	
		brusques ondées	joli mois		précis	détério- rai
passè- rent au dessus démontre			ennuie- ras			
finesse		éventua- lité parfum de qigot		chanson à succès grand- père		
broutera		pièce de charrue		monsieur anglais fait d'hiver		
qui ont deux côtés égaux	déesse d'Egypte métal de ruée		cassant	forme de désert affir- mation	posses- sif note de dianason	
				ôtai la peau		
cent pour l'hectare		sculptait finement				

Solution

C'est arrivé un
4 juillet

Sudoku n°1911

5	7	4	2	1	8	9	3	6
9	2	3	6	5	4	1	7	8
6	1	8	3	9	7	4	5	2
2	8	1	7	4	6	5	9	3
3	5	6	9	2	1	8	4	7
7	4	9	8	3	5	6	2	1
1	3	2	4	6	9	7	8	5
4	6	7	5	8	3	2	1	9
8	9	5	1	7	2	3	6	4
1	4	7	9	5	8	2	3	6
9	2	8	3	6	1	5	4	7
5	3	6	7	2	4	8	1	9
7	3	1	4	8	5	6	9	2
4	9	5	6	3	2	8	7	1
6	2	8	9	7	1	4	5	3
2	6	7	1	9	8	3	4	5
3	1	9	5	4	7	2	8	6
8	5	4	6	3	9	1	7	2
9	7	6	3	1	4	5	2	8
5	8	3	7	2	9	1	6	4
1	4	2	8	5	6	7	3	9

Mots Croisés n°1911

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	C	O	M	I	T	A	N	C
2	O	P	E	R	C	U	L	E	S		
3	L	E	V	E	R	E	T	I	R	E	S
4	O	R	E	E	S	E	L	E	N	E	
5	M	A	U	R	E	S	R	E	V	E	
6	B	I	A	V	E	U	S	E	L	F	
7	A	S	S	I	E	T	T	E	L	I	E
8	G	I	E	S	G	R	E	E	S		
9	E	T	E	N	D	C	O	I	N	G	S
10	S	E	N	T	E	U	R	O	T	E	E

Grille géante n°611

I	D	A	E	D	V	A
I	N	V	E	S	T	I
C	A	F	A	R	D	S
P	O	R	E	O	R	E
R	I	R	A	A	R	E
G	R	E	L	I	N	S
E	R	E	S	O	L	E
E	C	A	R	T	E	S
T	I	A	R	E	S	P
P	I	T	I	E	S	E
O	S	U	E	E	S	P
U	N	E	I	N	U	T
P	I	L	O	R	I	A
O	T	A	N	R	M	A
E	N	J	A	M	B	E
P	R	O	U	V	E	R
R	U	S	E	C	A	S
P	A	I	T	R	A	S
S	I	S	I	S	R	E
I	S	O	C	E	L	E
A	R	E	S	C	I	S

2010 - Le libéral et pro-européen Bronislaw Komorowski remporte l'élection présidentielle en Pologne.
 2001 - Le gouvernement de Bernard Landry choisit le nom de Longueuil pour les huit municipalités fusionnées de la Rivière-Sud.
 1998 - Le Japon lance un premier engin spatial, Nozomi, vers Mars.
 1997 - Après un voyage de sept mois, la sonde américaine Pathfinder se pose sur Mars avec un robot de géologie.
 1989 - Le ministre fédéral Bernard Valcourt se blesse avec sa moto au Nouveau-Brunswick; ayant conduit en état d'ébriété, il devra quitter le gouvernement Mulroney.
 1976 - Parti d'Israël, un commando libère à Entebbe, en Ouganda, 103 otages retenus à bord d'un avion d'Air France: quatre Israéliens, sept terroristes et 20 soldats ougandais sont tués durant l'opération.
 1975 - Le conseil de bande de Kahnawake menace d'expulser du territoire les Indiennes mariées à des blancs; la loi des Indiens sera amendée pour empêcher les récidives.
 1974 - En Éthiopie, une junte impose son contrôle au gouvernement de l'empereur Haïlé Sélassié; les militaires le déposeront en septembre.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :**
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :**
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :**
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

JM-2018/ALGÉRIE (HANDBALL) : D'anciens internationaux tirent la sonnette d'alarme

Deux anciennes gloires du handball national, Mustapha Doubala et Abdelkrim Bendjemil, ont estimé, hier, qu'il était temps de procéder à une «véritable révolution» dans cette discipline pour lui permettre de sortir de la crise qui la frappe de plein fouet depuis plusieurs années. Les Jeux méditerranéens (JM), clôturés dimanche à Tarragone (Espagne), ont confirmé pour la énième fois, la chute libre de la sélection algérienne de handball, qui a terminé l'épreuve à la 7^e place, en présence de 13 équipes. «Ce qui m'étonne d'abord c'est cette façon avec laquelle la compétition a été préparée. A ma connaissance, le staff technique a attendu la fin de la saison avec le déroulement des finales de la Coupe d'Algérie pour effectuer le seul stage de l'équipe nationale avant de se rendre en Espagne», s'est exclamé Doubala, l'ancien pivot de la légendaire équipe nationale des années 1980. «Pour autant, et contrairement à la précédente Coupe d'Afrique qui avait vu l'Algérie essuyer un autre cuisant échec, les entraîneurs nationaux étaient déjà sur place. Ils avaient naturellement le temps pour établir un programme de préparation adéquat pour les Jeux méditerranéens», a-t-il poursuivi. Pour l'ancien joueur et actuel entraîneur du MC Oran, le changement s'impose désormais de lui-même. Et pour ce faire, il préconise de «rendre le handball aux handballeurs», dénonçant le fait que «les spécialistes soient désormais marginalisés». Il va alors étayer ses dires par l'«élimination des experts de la composante de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de handball». Même son de cloche chez son ancien coéquipier en équipe nationale et au MCO, Abdelkrim Bendjemil, qui s'est dit «nullement surpris» par le parcours des Verts à Tarragone. «C'est le résultat logique de l'évolution de notre handball sur le plan national. Ce parcours reflète tout simplement le niveau très bas de notre championnat, au sein de tous ses paliers», a regretté Bendjemil, qui essaye de changer les choses à sa manière en créant son propre club de handball, à savoir l'AS Castors (Oran), devenu depuis quelques années un «modèle» en matière de formation, selon les observateurs. Pour Bendjemil, «le handball n'est malheureusement pas la seule discipline qui souffre en Algérie, puisque c'est tout le sport algérien qui patine depuis plusieurs années, comme l'atteste le parcours de nos athlètes lors de ces Jeux méditerranéens». A Tarragone, la délégation algérienne a réalisé l'une de ses plus faibles performances dans l'histoire de ses participations aux JM en n'obtenant que 13 médailles, dont deux seulement en or. L'Algérie s'est classée à la 15^e place au tableau final des médailles des Jeux, dont la prochaine édition aura lieu à Oran en 2021.

JM 2021

Oran s'habille déjà aux couleurs des Jeux méditerranéens de 2021

Le siège du comité préparatoire national de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) à Oran, s'est offert depuis lundi un nouveau look en se dotant notamment d'un grand tableau électronique, qui marque l'entame du compte à rebours de l'organisation dans la capitale de l'Ouest de ce rendez-vous sportif.



L'enclenchement du chrono a coïncidé avec l'arrivée au siège du comité sis au boulevard de l'Armée de Libération nationale au front de mer, de l'emblème des Jeux méditerranéens, dont le témoin a été passé dimanche aux autorités de la ville d'Oran par leurs homologues de Tarragone (Espagne) où vient d'être clôturée la 18^e édition des JM.

Ainsi, «El-Bahia», qui a vu sa candidature pour l'organisation de cette manifestation l'emporter face à celle de la ville tunisienne de Sfax, commence à s'habiller aux couleurs des Jeux.

A 1.094 jours du coup d'envoi de cet événement sportif, une mobilisation totale des différents secteurs impliqués dans l'organisation de l'épreuve, que l'Algérie aura l'occasion d'accueillir pour la deuxième fois de son histoire après avoir abrité à Alger l'édition de 1975, est constatée.

«En 2021, les JM boucleront leurs 70 ans. On veut que l'événement soit inédit.

Oran, grâce aux grands progrès qu'elle est en train de réaliser dans les différents domaines, n'a rien à envier aux autres villes du bassin méditerranéen», a déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hatab, après se retour de Tarragone où il assisté à la clôture de la 18^e édition pour donner le coup d'envoi de la préparation officielle du rendez-vous méditerranéen à Oran.

La 19^e édition doit être inédite

Aux yeux du ministre, «en héritant de l'organisation des prochains JM, l'Algérie marque davantage son retour au devant de la scène internationale».

Ce retour doit être «conforter en couronnant l'événement méditerranéen de 2021 d'un franc succès», a-t-il lancé dans un message assimilé à un discours de mobilisation en direction de la population oranaise et ses autorités. De son côté, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, n'a pas tardé à rassurer sur ce point, mettant en exergue les nouveaux acquis de la capitale de l'Ouest en matière d'infrastructures sportives, hôtelières et autres.

Il faut dire que les autorités locales, qui s'approprient à réceptionner notamment un nouveau complexe sportif d'envergure et un impressionnant village méditerranéen, n'ont rien laissé au hasard en dépêchant toute une équipe

technique à Tarragone pour s'imprégner de l'expérience espagnole.

Une manière de faire saluée par M. Hatab, qui a apprécié l'initiative, appelant à profiter au maximum de la précédente édition en valorisant les points positifs et évitant les carences ayant marqué le rendez-vous méditerranéen de la ville ibérique.

Mais la réussite des prochains jeux à Oran ne sera certainement pas complète sans une distinction des athlètes algériens.

Ces derniers devront se racheter après leur parcours décevant pendant la défunte édition, lors de laquelle ils n'ont obtenu que 13 médailles, dont seulement deux en or. Une faible moisson qui justifie la 15^e place de la délégation algérienne lors de ces jeux.

Pour ce faire, une préparation adéquate des épreuves sportives qu'abriteront les différents sites sportifs de la capitale de l'Ouest est évidemment primordiale.

Une condition sur laquelle a beaucoup insisté le ministre de la Jeunesse et des Sports, après s'être rendu compte de la mauvaise préparation des joueurs sportifs lors de la précédente édition.

D'ici à 2021, c'est donc tout Oran qui vibrera au rythme des jeux méditerranéens, lesquels devront apporter leur «baraka» aux Oranais, ravis de voir leur région dotée de projets d'envergure dans différents domaines, qui amélioreront certainement leur cadre de vie.

RUGBY:

«Nous misons sur notre sélection de rugby à VII pour vulgariser la discipline en Algérie»

La Fédération algérienne de rugby (FAR) «mise énormément» sur sa sélection de rugby à VII, lancée récemment par l'entraîneur Boris Brahim Bouhraoua et son frère et adjoint Terry, afin de vulgariser la pratique du rugby dans le pays en vue des Jeux méditerranéens Oran-2021, a indiqué le vice-président de l'instance fédérale, Mourad Gherbi.

«Nous avons un projet très intéressant concernant l'équipe nationale de rugby à VII. Nous avons lancé cette équipe avec les frères Bouhraoua qui ont une grande expérience sur le terrain.

Le rugby à VII convient énormément aux Algériens parce qu'il se joue sur une

petite surface et demande de la rapidité, plus que le rugby à XV.

Aussi, il est plus passionnant et les sponsors sont plus intéressés car il ne demande pas beaucoup de moyens et est peu coûteux», a expliqué Gherbi à l'APS.

Ce dernier, chargé de la commission de l'élite à la FAR, a précisé que l'objectif de l'équipe nationale était «d'obtenir des résultats positifs lors de l'édition-2021 des Jeux méditerranéens dont la ville d'Oran sera hôte. En plus, le rugby à VII est devenu une discipline olympique et nous souhaitons valider notre ticket de participation aux Jeux de 2020 à Tokyo». Selon la même source,

les «Verts» prendront part au Championnat d'Afrique régional au mois de septembre prochain en Côte d'Ivoire qui sera qualificatif aux jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020. «Je suis confiant quant aux chances de nos joueurs qui peuvent obtenir des résultats positifs, le staff technique va convoquer à cette occasion 15 de nos meilleurs joueurs. Notre objectif à long terme est d'être présents de façon permanente aux JO et d'honorer l'emblème national», a-t-il ajouté.

Gherbi a précisé que Brahim Bouhraoua (international algérien de rugby à XV) et son adjoint Terry Bouhraoua (capitaine de l'équipe de France de rugby à VII lors

des JO de Rio-2016) ont reçu «carte blanche» pour la gestion de l'équipe nationale, «vu leur expérience».

La sélection algérienne a bénéficié, début juin, d'un premier stage au centre de formation du Racing 92 (Ile-de-France), avant d'entamer un second regroupement durant lequel elle a disputé et gagné un match amical contre l'équipe de France militaire.

Brahim Bouhraoua a été convoqué en équipe nationale de rugby à XV qui doit disputer la Coupe d'Afrique des nations «silver», du 8 au 14 juillet à Toulouse (France), en clôture de sa carrière de joueur.

JM-2018/ALGÉRIE :

«Plus question de rééditer les mêmes petites performances à l'avenir»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hatab, a réaffirmé lundi à Oran sa déception vis-à-vis des résultats réalisés par la délégation algérienne au cours de la 18^e édition des Jeux méditerranéens clôturés la veille à Tarragone (Espagne).

«Il est clair que les résultats enregistrés à Tarragone ne reflètent guère nos grandes ambitions avant ces jeux.

Il faudra donc tirer les conclusions nécessaires, pour que ce

genre de parcours ne se répète plus», a déclaré M. Hatab en marge de la cérémonie de la réception de l'emblème des Jeux méditerranéens au siège de la commission nationale de l'organisation de la prochaine édition à Oran qu'il a ramené de Tarragone.

La «moisson» algérienne en terre espagnole est considérée comme étant la plus faible dans l'histoire des participations des sportifs algériens dans cette ma-

nifestation. L'Algérie n'a pu décrocher que 13 médailles (2 or, 4 argent et 7 bronze) et une modeste 15^e place au classement final des médailles, qui a sacré l'Italie, avec 156 breloques (56 or, 55 argent, 45 bronze), suivie de l'Espagne avec un total de 122 (38 or, 40 argent, 44 bronze) et la Turquie avec 95 (31 or, 25 argent, 29 bronze).

«Hormis quelques athlètes qui ont réussi à s'illustrer même dans des disciplines difficiles,

que je tiens à féliciter au passage, nos athlètes ont été loin des attentes.

Il faudra chercher les causes de cette déconvenue, et c'est la raison pour laquelle d'ailleurs j'ai mis en place une commission technique pour l'évaluation du parcours de notre délégation», a encore dit le ministre.

Il a reconnu, en outre, que la qualité de la préparation des sportifs algériens «ne répondait pas aux normes», prévenant que

«Les choses vont changer à l'avenir».

M. Hatab a d'ailleurs exigé que les préparatifs pour la prochaine édition des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021 «démontrent dès maintenant», tablant sur une «moisson de premier ordre lors des prochains jeux, d'autant qu'ils seront organisés dans notre pays», a-t-il dit.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION / PHASE DE POULES : L'USMA boucle sa première étape préparatoire

L'USM Alger, représentant algérien en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a bouclé sa première étape préparatoire en vue de la reprise de la compétition, en disputant lundi son deuxième et dernier match amical en marge du stage effectué à Gammarth (Tunisie).

Les «Rouge et Noir» se sont inclinés face à l'ES Sahel (1-0), cinq jours après leur première défaite concédée devant l'Espérance de Tunis (2-0) sur deux réalisations du milieu offensif algérien et ancien sociétaire de... l'USMA, Youcef Belaïli.

Le club de Soustara enchaînera avec un deuxième stage à Nairobi (Kenya), du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali, face aux Rwandais de Rayons Sport, prévu le 18 du même mois dans le cadre de la 3e journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Avant le départ pour la capitale kényane, le staff technique devra arrêter l'effectif qui défendra les couleurs du club la saison prochaine, certains joueurs risquant d'être libérés pour insuffisance technique, selon la presse spécialisée.

Au terme de la 2e journée de la phase de poules (Gr. D), l'USM Alger, dirigée désormais par le technicien français Thierry Froger en remplacement de Miloud Hamdi, occupe la tête du classement avec 4 points, devant les Kényans de Gor Mahia et les Rwandais de Rayons Sport avec 2 unités chacun, alors que les Tanzaniens des Young Africans ferment la marche avec 1 point.

LIGUE 1 : Le Portugais Francisco Chalo, 9e entraîneur étranger de l'élite

Le technicien portugais Francisco Alexandre Chalo est devenu le 9e entraîneur étranger de la Ligue 1 Mobilis de football, après son engagement lundi soir avec le Paradou AC en remplacement de l'Espagnol Josep Maria Noguès.

C'est une première depuis l'instauration du professionnalisme en Algérie en 2010 : plus de la moitié des pensionnaires de l'élite, soit 9 sur 16, ont choisi de recourir à des techniciens étrangers en vue de la saison 2018-2019, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10 et 11 août.

Il s'agit du MC Alger (Bernard Casoni / France), de l'USM Alger (Thierry Froger / France), du MC Oran (Badou Zaki / Maroc), de l'USM Bel-Abbès (Moez Bouakaz / Suisso-Tunisien), de l'ES Sétif (Rachid Taoussi / Maroc), du DRB Tadjenanet (Hamadi Eddou / Tunisie), du CABB Arréridj (Josep Maria Noguès / Espagne), du MO Béjaïa (Alain Michel / France) et du Paradou AC (Francisco Chalo / Portugal), tandis que le Français Franck Dumas a tout ficelé avec la JS Kabylie et ne reste que la signature du contrat. En revanche, trois clubs seulement ont décidé d'engager des entraîneurs locaux en cette période d'intersaison. Il s'agit du nouveau promu l'AS Aïn M'lila (Lakhdar Adjali), de l'Olympique Médéa (Saïd Hamouche) et du CR Belouizdad, qui a limogé la semaine dernière Azzedine Aït-Djoudi moins d'un mois après l'avoir recruté pour se rabattre sur Lyamine Bougherara.

Autour de tout ce mouvement, cinq clubs ont opté pour la stabilité en décidant de reconduire leurs entraîneurs respectifs, en l'occurrence le champion en titre le CS Constantine (Abdelkader Amrani), la JS Saoura (Nabil Neghiz), le NA Hussein-Dey (Dziri Billel), le MCA (Bernard Casoni) et le DRBT (Hamadi Eddou).

APS

MONDIAL-2018 / ARBITRAGE : La VAR, une première loin de faire l'unanimité

La Coupe du monde 2018 qui se déroule actuellement en Russie est caractérisée par une nouveauté historique : la Fédération internationale de football (Fifa) a décidé d'introduire pour la première fois l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), un outil technologique pour limiter les fautes d'arbitrage mais qui reste loin de faire l'unanimité.

Le Sénégal, qui jouait jeudi dernier sa qualification pour les 1/8 de finale du Mondial face à la Colombie (défaite 1-0), a pu le vérifier à ses dépens. Sadio Mané a cru obtenir un penalty pour un contact flagrant de Davinson Sanchez (17e) dans la surface de réparation, mais l'arbitre serbe Milorad Mazic a changé d'avis après visionnage vidéo.

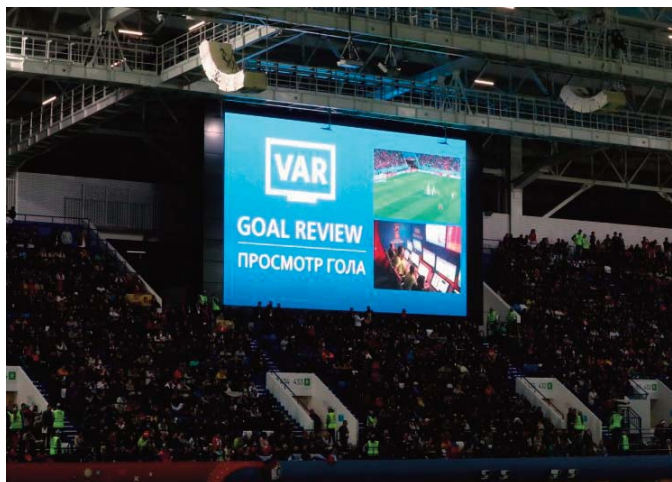
En revanche, l'Espagne a pu égaliser dans le temps additionnel (2-2) contre le Maroc lors de la 3e et dernière journée du groupe B suite à la vérification des images et une longue attente (2 minutes), alors que l'arbitre ouzbek Ravshan Irmatov avait refusé le but de Iago Aspas pour un hors-jeu.

Souhaitée par le président de la Fifa Gianni Infantino et validée par le Conseil de la Fifa le 16 mars dernier à Bogota (Colombie) suite aux recommandations de l'International Board (Ifab), organe régissant les règles du football, la VAR a choisi la terre russe pour se dévoiler au grand public.

La VAR ne peut être exploitée que dans quatre cas de figure : après un but marqué, sur une situation litigieuse dans la surface pouvant amener un penalty, pour un carton rouge direct et pour vérifier l'identité d'un joueur à sanctionner.

«335 incidents ont fait l'objet d'une vérification» par la VAR lors du premier tour du Mondial-2018, a annoncé la Fifa qui revendique un taux de décisions correctes de «99,3%» grâce à elle, contre 95% sans.

Au cours des 48 premiers matches du Mondial-2018, «tous les buts



ainsi qu'un bon nombre de situations ont été vérifiées, au total il y a eu 6,9 visionnages par match» en moyenne, a expliqué le patron de l'arbitrage à la Fifa, l'ancien arbitre italien Pierluigi Collina.

«Et sur ces 335 vérifications, 17 ont donné lieu à un examen par la VAR», a-t-il précisé.

Le temps moyen pour un recours à la VAR, qui a été testée durant la saison 2017-2018 en Italie et en Allemagne, a été de 80 secondes. «Dans certains cas, la décision aurait pu être donnée plus tôt, mais l'arbitre a veillé à prendre quelques secondes supplémentaires pour être certain de prendre la bonne décision», a commenté Pierluigi Collina.

La VAR en Algérie : ce n'est pas demain la veille

Utilisée jusque-là à grande échelle sur le plan européen et africain, à l'occasion du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 disputé

au Maroc, la VAR est loin de constituer une préoccupation pour les dirigeants du football algérien.

Interrogé précédemment par l'APS sur la possibilité de recourir à la VAR dans le championnat national, le président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), Mohamed Ghouti, a écarté cette idée pour l'instant en l'absence de moyens, estimant que l'Algérie «finirait un jour par l'utiliser».

Elle a été testée une première fois en Afrique lors de la phase à élimination directe du CHAN-2018 disputé entre janvier et février au Maroc, avant d'être reconduite lors de la Supercoupe d'Afrique des clubs entre le WA Casablanca et le TP Mazembe (1-0).

Comme solution de rechange, le premier responsable de la CFA avait annoncé la prochaine mise en place d'une vidéo panoramique dans certains stades du pays pour sanctionner les joueurs fautifs avec «effet rétroactif» et

évaluer la prestation des arbitres. «C'est un projet initié personnellement par le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheïreddine Zetchi. L'expérience a été déjà testée dans certaines rencontres et je pense qu'elle sera définitivement lancée lors du prochain exercice.

La vidéo panoramique permet de voir le comportement des joueurs en plein match et sanctionner les fautifs avec effet rétroactif dans le cas où l'arbitre ne voit pas l'action. Cette technologie permet également à la CFA d'évaluer les arbitres», a-t-il expliqué. D'ici là, la VAR continuera d'alimenter la chronique du football mondial, offrant des arguments à ses défenseurs comme à ses détracteurs.

Les fédérations brésilienne et serbe ont déjà officiellement demandé des explications sur l'utilisation du système, d'autres n'ont pas eu à s'en plaindre et des erreurs ont effectivement été corrigées.

OUARGLA : Une soirée spectacle animée par de grands noms du football algérien

De grands noms du football algérien des années 80 et 90 ont gratifié le public ouargli, lors d'un match gala disputé lundi soir avec d'anciens joueurs locaux, notamment certains vainqueurs de la Coupe d'Algérie de 2000 (Chabab Riadhi Beni-Thour), à l'initiative de l'association Radiouse.

Le match, qui a eu lieu au stade de proximité sis au quartier Sidi Abdelkader (chef-lieu de wilaya), a permis au public sportif de voir des figures qui ont marqué le football national à l'instar des ex-internationaux Lakhdar Belloumi, Fodil Megharbia, Ali Meçabih, Cheikh Benzerga et Noureddine Driouche.

Dans une ambiance conviviale, ces joueurs qui n'ont peut-être plus les jambes de leurs 20 ans, ont fait,

avec quelques gestes de classe, le show durant cette rencontre amicale dirigée par le célèbre arbitre international des années 70 et 80 Mohamed Hansal, en présence des autorités locales et des cadres du secteur de la jeunesse et des sports.

L'initiative, qui entre dans le cadre d'une visite à Ouargla, est une occasion de rencontrer la famille sportive, a affirmé Kada Chafi, président de l'association Radiouse, saluant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour renforcer les infrastructures sportives dans cette wilaya du Sud-est du pays.

Des activités de solidarité ont été au programme de l'équipe de la radiouse au chef-lieu de wilaya d'Ouargla, notamment une visite au Centre

anticancéreux implanté à l'Etablissement public hospitalier (EPH- Mohamed Boudiaf), ainsi qu'à l'établissement pour l'enfance assistée, avant de faire une escale au centre régional de médecine sportive.

Localisé au quartier sidi Abdelkader à Ouargla, à proximité du siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ce centre doté d'équipements modernes, est composé de salles et espaces pour le contrôle médico-sportif, la consultation médicale et la balnéothérapie.

Il s'ajoute à trois (3) autres établissements similaires situés à Souidania (Alger) pour le Centre, Constantine pour l'Est et Oran pour l'Ouest du pays.



Coutinho le Brésilien qui pique la vedette à Neymar

Avant de défier le Mexique en huitièmes de finale, Philippe Coutinho s'impose comme le leader technique du Brésil depuis le coup d'envoi du Mondial. Alors que Neymar est encore en quête de ses meilleures sensations, le petit milieu de terrain guide la Seleçao et se montre décisif à chaque match.

Neymar, Neymar, Neymar. On a tendance à résumer le Brésil à la star du PSG. Et c'est une grave erreur. De son gardien de but à sa défense centrale en passant par Casemiro au milieu ou encore Marcelo dans le couloir gauche, ce Brésil possède de nombreux arguments pour cette campagne en Russie. Le groupe de Tite ne manque clairement pas de talents. Et dans le lot, il y en a même un qui vole actuellement la vedette à Neymar : Philippe Coutinho. L'attaquant du PSG n'est pas encore au sommet de son art ? Après avoir passé près de quatre mois sur la touche à soigner son pied droit, il retrouve petit à petit ses sensations mais n'est pas encore aussi redoutable. Ce n'est pas forcément un problème pour le Brésil. Car en attendant, Coutinho se charge de prendre le leadership dans le domaine de l'animation offensive. Depuis le début de ce Mondial 2018, le petit milieu brésilien a pris le relais pour s'imposer comme le patron de la création auriverde.

Sa finesse technique éclabousse chaque match des quintuples champions du monde. Son activité n'est pas en reste, il est d'ailleurs le joueur du Brésil qui a le plus couru lors des trois premiers matches. Et s'il change la donne en progressant régulièrement balle au pied, il affiche aussi une capacité étonnante à être décisif. A chaque match, il trouve le moyen de débloquer la situation. Rappelez-vous face à la Suisse, il avait ouvert le score d'une frappe enroulée sublime (1-1). Contre le Costa Rica (2-0), il avait surgi pour libérer sa sélection. Et contre la Serbie (0-2), il s'est mué en rampe de lancement pour Paulinho sur le premier but. Au cœur du jeu, Philippe Coutinho n'en finit plus de prendre une dimension colossale. Libéré par l'activité défensive du duo Casemiro-Paulinho qui stabilise tout le bloc, il régule le jeu et brille de mille feux. Son association avec Neymar est aussi l'une des clés de ce Brésil. Alignés du même côté, les deux s'entendent à merveille. Leur technique, leur aptitude à faire des différences et leur science du jeu sont même une des forces de la sélection brésilienne. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette sélection penche clairement à gauche. Cela dépasse même le cadre du terrain.

Si "Ney" attire le feu des projecteurs en dehors, ce n'est ainsi pas pour déplaire au discret Coutinho, qui peut se concentrer sur le terrain. Et il le fait à la perfection. Lors de ce premier tour, c'est bien lui qui a pris en mains la destinée de la Seleçao. Tout le monde en est bien conscient. Surtout les adversaires du Brésil. "Coutinho est le meilleur joueur du Brésil. Il est celui qui fait des différences et nous allons devoir le surveiller", annonce Juan Carlos Osorio, le sélectionneur du Mexique. En attendant le retour au sommet de Neymar ? La question n'inquiète pas forcément le Brésil. De sa quête de son "Hexa", il s'est pour le moment trouvé un autre guide.

Eden Hazard : «On a des joueurs qui peuvent changer le cours d'un match»

Eden Hazard, capitaine des Diables Rouges, aura été un des meilleurs hommes sur le terrain lundi lors de la victoire in extremis contre le Japon en 8e de finale (3-2). "On a des joueurs qui peuvent changer le cours d'un match, sur le banc aussi. On est juste heureux de gagner et d'aller en quarts de finale", a déclaré le Brainois en conférence de presse. La Belgique défiera, pour une place en demies, le Brésil vendredi à Kazan.

"Les vingt premières minutes étaient vraiment bonnes mais on a un peu foiré en début de seconde mi-temps", a concédé Hazard. "La réaction qu'on a montrée était grande. On aurait pu être dehors mais finalement, on va en quarts. Le match contre le Brésil sera magnifique, c'est le rêve de tout joueur de foot. On va maintenant bien se reposer et on fera tout pour gagner." Elu "Homme du match", Hazard a aussi estimé que la Belgique allait "devoir gommer des petites choses" après avoir pris "deux buts évitables". "Je tiens aussi à souligner la performance des joueurs qui étaient sur le banc, qui sont rentrés et qui ont changé complètement le match : ça prouve que ce n'est pas un groupe de 11-12-13 joueurs qui sont importants dans le groupe, ce sont vraiment les 23. On a prouvé qu'on était costauds", a ponctué le capitaine des Diables.



LUIS SUÁREZ : « IL N'Y AURA PAS DE FAVORI »

Redéfinition du couramment utilisé « peu importe l'adversaire, nous prendrons les matchs les uns après les autres ».

Suárez n'a pas peur de ce qui s'offre à son équipe en quarts de finale. Le prochain duel entre la France et l'Uruguay sera un casse-tête pour les pronostiqueurs puisque, selon l'attaquant de la Celeste, il n'y « aura pas de favori ».

« La France ne nous surprend pas, a-t-il résumé aux journalistes de la zone mixte. On connaît ses qualités. Ils ont des jeunes de talent, de qualité. Et des joueurs d'expérience aussi. Mais il n'y aura pas de favori. C'est un quart de finale. Ce sont 90 ou 120 minutes pour tout donner et pour gagner. »



FÊTE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DE BIÉLORUSSIE

Le Président Bouteflika félicite le Président Alexandre Loukachenko

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa volonté de poursuivre les efforts visant le renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de la République de Biélorussie m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple biélorusse ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer ma volonté de poursuivre, avec vous, les efforts visant à assurer le renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, en vue de les porter au niveau qui sied aux aspirations de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

SÛRETÉ NATIONALE: Lancement du Plan bleu pour la saison estivale 2018

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Mustapha El-Habiri a présidé hier à Alger, la cérémonie de lancement officiel du Plan bleu 2018 relatif à la sécurisation de la saison estivale, sous le slogan "Disponibilité et engagement pour le maintien de l'ordre public". Lors de cette saison estivale, 1.700 policiers de différents grades dont 100 femmes, ont été mobilisés, pour assurer la couverture sécuritaire des estivants sur le niveau national, a souligné Rabah Zouaoui, commissaire principal, chargé de la communication à la direction de la sécurité publique. Il a indiqué, en outre, que les centres de sûreté consacrés à cet effet par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) s'élevaient à 77 centres de police au niveau national, pour la prise en charge de 81 plages équipées de toutes commodités. Cette démarche, a-t-il dit, vise à "intensifier la prise en charge sécuritaire notamment durant la saison estivale,

pour le bien-être des estivants notamment en ce qui a trait au maintien de l'ordre public et au respect des lois y compris celles sur l'environnement et la santé publique". Il a mis l'accent, en outre, sur la nécessité "de coordonner l'action et le partenariat avec tous les concernés notamment avec les services de la Protection civile et la Gendarmerie nationale, pour le bien-être des familles algériennes et des touristes". Concernant la sécurité routière, le commissaire principal Zouaoui a affirmé que durant cette saison, il sera procédé à "l'intensification et au renforcement des unités de sûreté sur les routes notamment à une heure tardive de la nuit ainsi qu'au niveau des plages". En marge du lancement de ce plan, une exposition a été organisée en vue d'informer les citoyens des différentes activités sécuritaires de chaque unité de police tout au long de l'année et durant les fêtes et les saisons estivales.

INDUSTRIE

L'étude des prix des véhicules fabriqués localement «bientôt achevée»

Le ministre du Commerce, Said Djellab, a indiqué hier à Alger que l'étude portant sur les prix des véhicules fabriqués localement sera bientôt achevée.



«L'étude sur les prix des véhicules est pratiquement finalisée et ses résultats seront connus dès la fin de ce travail», a indiqué le ministre à la presse en marge de sa rencontre consultative sur les exportations hors hydrocarbures.

«Nous faisons un travail approfondi. Nous sommes en train de voir avec les constructeurs qui ont beaucoup coopéré avec nous en nous donnant tous les documents nécessaires et les structures de coût», a fait savoir le ministre. Selon

lui, les services de son ministère «sont en train de travailler sur les structures de coût pour voir quel est le coût du produit, la marge qui est prise au niveau de la sortie d'usine ainsi que la marge qui est prise jusqu'au consommateur».

ALGÉRIE-SUISSE Yousfi et l'ambassadrice suisse évoquent la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Yousfi, s'est entretenu hier avec l'ambassadrice de Suisse, M^{me} Muriel Berst Kohen, avec qui il a évoqué la coopération dans le secteur industriel, a indiqué le ministre dans un communiqué. Cet entretien a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue les relations de coopération entre l'Algérie et la Suisse dans le domaine industriel ainsi que les voies et moyens de leur promotion. Dans ce sens, le ministre a exprimé la volonté de l'Algérie de tirer profit de l'expérience des entreprises suisses, notamment dans les domaines de la pharmacie, de l'agroalimentaire et de la formation.

MDN

Gaïd Salah présidera aujourd'hui la cérémonie de remise de grades et de médailles

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire présidera, aujourd'hui, au siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire présidera



mercredi, au siège du Ministère de la Défense Nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles".

LECTURE PUBLIQUE: La distribution de livres aux bibliothèques démarre à Alger

L'opération de distribution de livres destinés à la lecture publique à l'ensemble des bibliothèques d'Algérie a été symboliquement lancée hier à Alger par le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, qui a remis un premier lot au profit de huit régions du centre.

Organisée à la Bibliothèque nationale à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de

l'Indépendance de l'Algérie et la fête de la jeunesse, l'opération a concerné un lot de 75 000 exemplaires, représentant 2716 titres 1.600.000 ouvrages, édités lors des différentes manifestations culturelles, tenues depuis 2003 et destinés à alimenter les lieux publics de lecture sur tout le territoire.

Cette première opération devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année

pour couvrir l'ensemble du pays. Ecrits pour la plupart par des auteurs algériens dans en Arabe, Français et Tamazight, ces ouvrages portent sur la littérature, l'histoire, l'architecture, le patrimoine, entre autres. Le ministre de la Culture a salué cette initiative et rappelé «les efforts de l'Etat pour promouvoir le savoir et encourager la lecture publique en Algérie».

SPORTS:

Ghardaïa accueille demain un gala international de boxe

Un gala international de boxe aura lieu demain au complexe semi-olympique de Noumerat (10 km au sud de Ghardaïa), à-t-on appris des organisateurs.

Organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports et de la wilaya de Ghardaïa, à l'occasion de la célébration des festivités marquant le 56e anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse, cette soirée sera scindée en deux parties, la première consacrée aux combats de boxe amateur et la deuxième à deux combats professionnels internationaux dans les catégories super-moyen (75 kg) et super-léger (64 kg).

Le gala est initié par l'AS Boxing Club International, en étroite collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et la ligue de boxe de la wilaya de Ghardaïa, précise-t-on. Au programme de ce gala, figurent six combats amateurs

dont un combat féminin avec la participation des pugilistes de Boufarik (Blida), Alger, Tipaza, Tizi-Ouzou et Bejaia et de France. Cette manifestation connaîtra également la tenue d'un combat professionnel des super-moyens avec la participation du boxeur algérien Ilyas Abbadi qui sera opposé au Malien Tema Cesar et un autre du super léger avec le pugiliste algérien Abdelkader Chadi qui combattra contre le Français Aziz M'Bao Abdoul.

Pour les organisateurs, "cet événement est organisé à Ghardaïa dans le but de contribuer au développement de cette discipline sportive dans la région du sud algérien.

Ce gala de boxe sera rehaussé par la présence de Abdelkader Ould Makhloufi, Loucif Hammani et Mohamed Benguesmia, des figures emblématiques de la boxe algérienne.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 9 morts et 18 blessés en 24 h

Neuf (9) personnes ont perdu la vie et 18 autres ont été blessées, dans des accidents de la route, survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indiquait hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de Mostaganem déplore le

bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que qu'une (1) autre a subi des blessures, suite à 2 accidents de la circulation, survenus, dans les communes de Hassi Mameche et Achaâcha. Par ailleurs, et durant la même période, les services de la Protection civile ont re-

pêché les corps sans vie de 2 personnes, mortes par noyade sur une plage d'Azzefoun, dans la wilaya de Tizi Ouzou, alors que dans la wilaya d'Oran une (1) autre a péri sur une plage de la commune de Aïn El Karma.

